

# HANOI – OUAGADOUGOU : MONDIALISATIONS URBAINES ET COMPARATISME URBAIN

---

*Quatrième partie*

Comparaison et conclusion des rapports de recherche sur la mondialisation des formes urbaines à Hanoi et Ouagadougou

Blaise Dupuis et Ola Söderström

Fonds National Suisse de la recherche scientifique, subside FN 100013-122411/1

Version provisoire

Les données utilisées dans cette quatrième partie proviennent des rapports de terrain sur Hanoi et Ouagadougou. Elles ne sont mentionnée ici que sommairement : pour plus de détails, se référer aux rapports correspondants.

## Table des matières

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>1</b>
UNE COMPARAISON RELATIONNELLE	1
PRINCIPES ET DIMENSIONS DE LA COMPARAISON	2
<b>MONDIALISATION URBAINE ET COMPARATISME URBAIN</b>	<b>5</b>
<b>1. FLUX : SE CONNECTER AU MONDE</b>	<b>10</b>
INVESTISSEMENTS PRIVÉS ET BAILLEURS DE FONDS	12
TOURISMES ET ETUDES	16
MÉDIAS ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	18
<b>2. RÉGIMES URBAINS : GOUVERNER LA CAPITALE</b>	<b>21</b>
DU SOCIALISME AU LIBÉRALISME	21
DE L'ÉTAT À DE MULTIPLES ACTEURS	25
DE LA VILLE À LA MÉTROPOLE	29
<b>3. FORMES : CONSTRUIRE LA VILLE</b>	<b>35</b>
TROIS AXES MORPHOLOGIQUES COMMUNS	36
TYPES URBAINS ET OBJETS CARACTÉRISTIQUES DE LA MONDIALISATION	38
CONNEXIONS INTERNATIONALES : COSMOPOLITISATION ET (RE-)NATIONALISATION DU BATI	41
<b>4. USAGES : VIVRE LA VILLE</b>	<b>45</b>
ESPACE DE FRAGMENTATION	45
ESPACE DE FORMALISATION	46
ESPACE DE DISTINCTION	48
ESPACE DE REPRÉSENTATION	49
<b>5. COSMOPOLIS : RETOUR SUR LES QUESTIONS DE RECHERCHE</b>	<b>51</b>
DES RÉGIMES URBAINS COSMOPOLITES	51
DES FORMES URBAINES COSMOPOLITES	53
DES NOUVELLES CULTURES URBAINES	54
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>57</b>
<b>TABLE</b>	<b>59</b>
<b>1. TABLE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX</b>	<b>59</b>

version provisoire

# Avant-propos

---

La mondialisation des villes se conjugue avec une renaissance du comparatisme en recherche urbaine (Ward, 2008). Cette conjugaison prend deux formes : la multiplication des instruments de mesure et de classements des villes à l'échelle nationale et internationale dans les médias et certains secteurs de la recherche, d'une part, le développement d'études comparatives et de réflexions théoriques et méthodologiques sur le comparatisme urbain, d'autre part. Le classement ou *ranking* des villes à partir de critères variés (qualité de la vie, performance économique, « créativité » etc.) s'est fortement développé depuis une dizaine d'années. Il est porté par des entreprises privées et par les médias – qui sont à l'occasion des commanditaires de classements - et vise à orienter les entreprises et les particuliers dans leurs choix de localisation que ce soit pour l'implantation d'une entreprise, un choix résidentiel ou de lieu de formation. Différents classements sont également produits en recherche urbaine depuis l'émergence de ce champ de recherche dans les années 1980, en particulier pour estimer le rôle de commandement des plus grandes métropoles dans le système économique mondial (Friedmann, 1986; Krätke, 1996; Kunzmann and Wegener, 1991; Taylor, 2004). Les classements à vocation commerciale ou médiatique s'appuient d'ailleurs parfois sur ceux que produisent les milieux académiques. Ces classements sont généralement fondés sur des données statistiques, parfois complétées par des entretiens auprès des élites. Dans le domaine de la recherche sur la mondialisation urbaine, la localisation des services aux entreprises (assurances, banques, bureaux d'avocats d'affaires, entreprises dans le domaine du marketing et de la publicité, notamment) constituent l'indicateur privilégié de ce type de comparatisme (Sassen, 1991; Taylor, 2004). Ce type d'indicateurs permet une comparaison extensive, qui dans le cas des travaux de Peter Taylor et du groupe de recherche qu'il a fondé (Global and World Cities) porte sur 315 villes dans le monde.

## Une comparaison relationnelle

Une autre stratégie comparatiste, dont procède la présente recherche, consiste à comparer quelques villes (deux, trois, rarement plus) sur la base d'enquêtes de terrain et du recueil de matériaux plus diversifiés (quantitatifs et qualitatifs). Cette stratégie de recherche s'accompagne du développement d'une réflexion sur le sens et les modalités de la comparaison dans une situation où les villes sont considérées, plus que par le passé, comme des entités interconnectées et interdépendantes au sein de systèmes ou de réseaux de ville à l'échelle mondiale (McFarlane, 2010; Nijman, 2007; Robinson, 2004; Robinson, 2010; Ward, 2008). Comparer des entités dans un tel contexte a en effet plusieurs implications.

La première est qu'il est impossible de comparer des éléments constitutifs d'un espace urbain comme s'ils étaient autonomes et indépendants d'éléments du même type dans un autre espace urbain avec lequel on voudrait les comparer. La comparaison des politiques urbaines menées par les municipalités par exemple doit en effet tenir compte du fait que les échanges de « bonnes pratiques » et les arènes de débat dans lesquelles elles vont s'informer et trouver des inspirations se sont aujourd'hui fortement développés et mondialisés. La seconde est que l'espace des comparaisons s'est ouvert. Il a longtemps été estimé que les villes du Nord et du Sud, voire entre l'Est et l'Ouest (avant la chute du rideau de fer), étaient tellement différentes dans leurs ressources et leur fonctionnement qu'elles en étaient incomparables (Robinson, 2010). Or, si l'on admet que toute ville est une ville mondiale (King, 2004), c'est-à-dire qu'elles participent toutes dans des positions différentes à un système mondial de villes interconnectées, l'argument de leur incomparabilité devient difficilement défendable et il devient intéressant dès lors de les comparer pour explorer par exemple si leur développement tend à converger du fait de leur interconnexion. Enfin, troisièmement, inscrire la comparaison urbaine dans la perspective de la mondialisation conduit à envisager différentes ontologies, ou modes d'existence des villes. Le comparatisme traditionnel tend en effet à considérer les villes comme des espaces fonctionnels et politiques et comme des formes matérielles. Dans cette perspective, les villes sont pour l'essentiel constituées d'éléments fixes, physiques et institutionnalisés. Or, on considère généralement la mondialisation comme étant constituée en grande partie par des *flux* de capitaux, de personnes, de biens, d'informations et d'idées organisés par des réseaux, eux-mêmes construits par des relations de pouvoir. Dans cette perspective, les espaces urbains sont considérés avant tout comme des croisements de flux et des intersections de réseaux ; la spécificité de chaque lieu étant donnée par le caractère particulier dans chaque cas de ces croisements et intersections (Massey, 1991). La comparaison vise alors moins à observer des similarités et des différences entre des entités séparées, qu'à comparer des formes de relation entre entités (Ward, 2010). Il s'agit alors plus particulièrement d'étudier de façon comparative la mise en place de ces relations (entre une municipalité et des experts internationaux par exemple), leur spécificité (en termes d'objectifs par exemple) et leur évolution dans le temps (renforcement, diversification, affaiblissement de ces relations).

### **Principes et dimensions de la comparaison**

La comparaison entre Hanoi et Ouagadougou que nous conduisons sur la base de cette recherche s'inscrit dans cette récente renaissance de la réflexion sur le comparatisme urbain. Elle porte en effet sur des villes situées dans des régions très différentes, mais que nous considérons comme affectées par des processus de transformation en partie similaires. Elle vise par ailleurs une comparaison « relationnelle » fondée sur des données et des matériaux de terrain recueillis et interprétés à partir de méthodes mixtes. Plus spécifiquement, cette comparaison vise à étudier quatre dimensions :

- *Les relations entre flux et formes.* Les villes sont des intersections de flux, mais ces flux s’ancrent également dans des formes et contribuent à produire des formes. Différents auteurs (Castells, 1996; King, 2004; Sassen, 1991) ont ainsi mis en évidence les relations entre les flux économiques et certaines formes et infrastructures urbaines : les tours de bureaux, les aéroports, les réseaux télématiques. Les biographies de lieux à Hanoi et Ouagadougou montrent de leur côté comment les transferts de fonds de la diaspora ou l’augmentation des investissements étrangers produisent de nouvelles formes urbaines (villas, espaces résidentiels fermés, etc.). Il s’agit ici d’ouvrir l’analyse sur les relations entre *différents* flux (celui des informations et des idées notamment) et *différentes* formes : comment dans la ville de Hanoi de nouvelles conceptions concernant le soin du corps contribuent par exemple à la création de lieux de soin.
- *Les trajectoires des politiques urbaines.* Comme le montre l’analyse des régimes urbains à Ouagadougou et Hanoi, le rôle d’experts, de modèles et de procédures de développement et d’aménagement urbain provenant de l’étranger s’est accru au cours de ces vingt dernières années. Les politiques urbaines sont de ce fait devenues plus cosmopolites. Comment ces politiques ont-elles été acheminées dans ces villes, comment ont-elles été transformées « en cours de route » ? sont des questions qu’il est intéressant de poser pour mieux saisir la mobilité et les trajectoires des politiques urbaines dans des situations différentes (McCann, 2010; McCann and Ward, 2010; Robinson, 2010). Les modèles qui inspirent depuis quelques années Hanoi et Ouagadougou n’ont en effet pas les mêmes caractéristiques ni la même provenance.
- *Les pédagogies de la modernisation.* Dans les politiques de développement urbain, particulièrement dans les villes du Sud, la modernisation constitue un objectif et un discours central. Dans ces villes, la modernité est en général associée à l’étranger (le Nord ou des villes du Sud, comme Séoul et Singapour, « à succès ») alors que la tradition est associée aux situations locales. Autrement dit, les normes de la modernisation urbaine sont généralement exogènes. Ces normes ne sont cependant pas identiques dans les cas de Hanoi et Ouagadougou. Elles sont multiples (Chakrabarty, 2000) et elles évoluent dans le temps. Par ailleurs, les normes et les formes sont liées (Rabinow, 1995) : les normes s’inscrivent en effet dans des formes urbaines : nouveaux espaces publics, commerciaux, nouvelles typologies de logement. Il s’agit donc ici de comparer des normes de modernisation et comment les modalités par lesquelles les formes urbaines les mettent en œuvre.
- *Les modes de régulation de l’informalité urbaine.* La modernisation des espaces urbains consiste en grande partie dans une formalisation de l’informel : les commerçants ambulants sont chassés du centre-ville, les maraîchers localisés dans des marchés spatialement plus structurés, les espaces publics délimités et grevés par des règles d’usage, etc. Ces transformations sont souvent critiquées et donnent parfois lieu à des résistances organisées. Il s’agit ici de comparer des procédures ou répertoires de formalisation des espaces urbains et des modes de résistance à ces procédures.

Ces dimensions de la comparaison interurbaine donneront lieu à différentes publications au cours de la phase de valorisation de la recherche, qui débute avec la restitution de ce

rapport. Ceci sous la forme d'articles de revues et d'un ouvrage de synthèse (en anglais)<sup>1</sup>. Ce rapport fournit dans la section suivante quelques bases indispensables à ce travail comparatif en mettant en regard différentes données et résultats de terrain sur les deux villes.

---

<sup>1</sup> Un article sur la coopération décentralisée à Ouagadougou (Söderström et al., 2011) apporte des premiers éléments sur la deuxième dimension de la comparaison envisagée. L'ouvrage de synthèse (Söderström, 2012) élargit pour sa part la comparaison en incluant une recherche préalable portant sur la ville de Palerme en Italie (Söderström et al., 2009).

version provisoire

# Mondialisation urbaine et comparatisme urbain

---

Les deux terrains d'étude, Hanoi et Ouagadougou, ont été choisis pour trois raisons. Premièrement, ces deux villes sont dans une situation marginale par rapport à l'économie-monde. Deuxièmement, elles sortent d'une situation de « quarantaine » liée au sous-développement et/ou à la situation politique du pays. Troisièmement, elles connaissent depuis quelques années une intensification des flux qui les relie à d'autres villes et régions. Ce choix permet, d'une part, d'étudier un processus de mondialisation hors des espaces généralement analysés (Europe, Amérique du Nord, Chine), et, d'autre part, une mondialisation des formes urbaines « en train de se faire ».

À partir de ces caractéristiques communes susmentionnées, l'exercice comparatif proposé ici ne procède donc pas d'une méthode déductive, qui réduirait la complexité des objets étudiés (en confrontant ceux-ci à un modèle théorique par exemple), mais d'une méthode inductive qui permet de « confronter deux objets géographiques dans leur globalité, de procéder à une réflexion qui va et vient de l'un à l'autre » (Gervais-Lambony, 2003: 24). En effet, bien que ces objets soient différents, l'apport de ce type de comparaison est d'éclairer un objet par rapport à l'autre<sup>2</sup> : « En un lieu, certaines questions se posent à un moment donné. On ne pense à les poser à propos de l'autre lieu que parce que l'on a fait ce va et vient... » (Gervais-Lambony, 2003 :24). Par exemple, c'est ce va et vient qui a permis d'interroger, de Ouagadougou à Hanoi, l'influence urbaine de la coopération décentralisée, ou de Hanoi à Ouagadougou, l'influence des investissements directs étrangers sur le développement urbain.

Le Vietnam et le Burkina Faso s'inscrivent dans des débats communs quant aux transformations urbaines qu'ont connues leur capitale qui, en raison de certains choix politiques, compose chacune avec des nouveaux acteurs, de nouveaux capitaux et de nouvelles connaissances depuis la fin des années quatre-vingt. Certes, Hanoi et Ouagadougou se positionnent différemment par rapport au monde et à ses ressources, mais l'analyse relationnelle de ces deux villes « mondialisées » (Lévy, 2008) permet de mettre en évidence la diversité des mécanismes (politiques, culturels, sociaux, économiques) et des interconnexions qui sont constitutifs de la mondialisation contemporaine. Ces mécanismes et interconnexions se lisent à travers quatre dimensions, fonctionnant sur des registres semblables, mais non similaires, que sont les flux, la gouvernance, les formes et leurs usages.

---

<sup>2</sup> Gervais-Lambony (2003:24) distingue deux formes que peut prendre ce type de comparaison. Soit un des aspects de A ressemble à B, mais pourtant B ne ressemble pas à A, la comparaison aide alors à comprendre pourquoi. Soit A diffère beaucoup de B, mais des points communs existent et relèveraient de l'universel, ce que la comparaison cherche à montrer. Cette comparaison dite « interne » balance entre deux positions fondamentales, le relativisme et l'universalisme, qui poussées à l'extrême peuvent respectivement prendre la forme de l'essentialisme et de l'ethnocentrisme. L'avantage, cependant, est d'esquisser pour la première « une unité envisageable par ressemblance (voisinage) des objets plutôt que par similarité », et pour la seconde d'envisager « l'omniprésence de l'occurrence d'un phénomène, sous des aspects point trop dissemblables » ; ces deux positions se rejoignent alors et permettent d'analyser « la forme (au sens fort) et le sens des objets » géographiques telles que les villes et leur urbanité (Rétaillé, 2006: 188).

Avant d'aborder ces quatre dimensions de manière diachronique, un bref rappel de quelques données factuelles à propos du Vietnam et du Burkina Faso est nécessaire pour saisir synchroniquement les différences qui marquent le développement de ces pays. Ce type de comparaison (externe et déductive au contraire de l'approche inductive privilégié par cette recherche) procède des classements opérés par les institutions internationales telles que la Banque mondiale, le PNUD ou l'UIT. Ces classements mesurent l'atteinte de certaines normes internationales (ou l'écart à un modèle de développement) en matière, respectivement, de libéralisation économique, de développement humain ou d'accès aux technologies de l'information et de la télécommunication. Le tableau ci-dessous [Tableau 1] recense quelques indicateurs<sup>3</sup> utilisés, entre autres, par ces institutions. Certains indicateurs ont été analysés sur une période de près de trente ans dans les deux parties précédentes de la recherche. Le tableau expose schématiquement quelques indicateurs les plus récents qui, par jeu de miroir, permettent de mesurer combien le Vietnam, « pays émergent » situé en Asie du sud-est, et le Burkina Faso, « pays pauvre très endetté » en Afrique sub-saharienne, présentent *a priori* un caractère dissemblable.

Le premier pays possède une densité de population (278 habitants par km<sup>2</sup>) cinq fois supérieure par rapport au second (55.7 habitants par km<sup>2</sup>). Dans les deux cas la majorité de la population habite en zone rurale, mais le pourcentage de population urbaine connaît depuis les années nonante une croissance sans précédent (plus particulièrement au Burkina Faso), et il est estimé que la moitié de la population de ces pays vivra en ville d'ici 2040<sup>4</sup>. Les capitales du Vietnam et Burkina Faso comptent respectivement 6'448'837 d'habitants et 1'473'233 habitants<sup>5</sup>.

En 2008, le Vietnam connaît une croissance de 6.18% de son PIB et un revenu par habitant de 890 d'USD, tandis que le Burkina Faso connaît une croissance de 4.47% de son PIB et un revenu par habitant de 480 d'USD. L'espérance de vie moyenne de la population de ce

---

<sup>3</sup> Ces indicateurs, et leur calcul et/ou agrégation, sont souvent sujets à caution. Le stock des migrants internationaux, par exemple, ne représente pas réellement l'état de la population étrangère sur le territoire. De nombreux expatriés par exemple bénéficie d'un visa touristique qu'ils renouvèlent au fur et à mesure afin d'éviter de fastidieuses démarches administratives. Autres exemples : les transferts de fonds de la part de la diaspora est difficile à estimer en raison de nombreux canaux informels qui permettent la circulation de l'argent, de même l'indicateur de pauvreté basé sur le pourcentage de personnes vivant avec moins de deux USD par jour a été souvent critiqué, tout comme le seuil de pauvreté (dans le cas du Vietnam, 28.9% de la population vivaient en dessous du seuil de pauvreté national en 2002, et dans le cas du Burkina Faso, 46.4% en 2003).

<sup>4</sup> Au Vietnam, 20.26 % de la population habitaient en ville en 1990 et 24.49% en 2000. Il est estimé qu'en 2010, cette part de la population représente 30.38% de la population totale, en 2040 celle-ci serait de 51.62%. Au Burkina Faso, 13.82 de la population habitaient en ville en 1990 et 17.84% en 2000. Il est estimé qu'en 2010, cette part de la population représente 25.69% de la population totale, en 2040 celle-ci serait de 50.80. Lors de la période 2005-2010, le Vietnam a connu une croissance urbaine de 3.26% et le Burkina Faso de 6.92%, la croissance de ce dernier a été constamment supérieure au premier depuis 1950 (United Nations, *World Urbanization Prospects: The 2009 Revision*).

<sup>5</sup> Selon les derniers recensements de la population : 2009 pour le Vietnam, 2006 pour le Burkina Faso. La population de Hanoi a doublé lorsque les limites administratives la capitale ont été élargies à la province de Ha Tay en 2008.

second pays est de 53 ans et plus des deux tiers de sa population sont analphabètes, tandis que l'espérance de vie du premier est de 74 ans et seulement 10% de la population est analphabète. L'alphabétisme participe au développement de l'usage d'Internet : près de 10% de la population du Vietnam possède un ordinateur (moins de 1% au Burkina Faso) et 27% de la population utilise Internet (environ 1% au Burkina Faso).

**Tableau 1 : indicateurs d'intégration mondiale du Vietnam et du Burkina Faso**

	Vietnam	Burkina Faso
Population (2008)*	86210781	15233884
Superficie, km2*	310070	273600
Population urbaine, % (2008)*	27.84	19.56
Espérance de vie, années (2008)*	74.37	52.99
Alphabétisme des plus de 15 ans, % (1999-2007)******	90.30	28.7
Population vivant avec moins de 2 USD par jour, % (2000-2007)******	48.4	81.2
PNB par habitant, USD, Atlas method (2008)*	890	480
Croissance annuel du PIB, % (2008)*	6.18	4.47
Indice de développement humain, sur 182 pays (2009)******	116	177
Exportation des biens et services, % du PIB (2006)*	73.61	11.53
Importation des biens et services, % du PIB (2006)*	78.17	26.81
Part du commerce avec les pays avoisinants, % du commerce total (2000-2005)	11.7	40.7
Investissement direct étranger, flux entrants, en millions USD (2008)**	8049.97	137.09
Aide publique au développement par habitant, USD (2008)*	29.60	65.51
Transfert de fonds vers le pays, millions USD (2008)*	7200	50
Facilité à faire des affaires, classement sur 181 pays (2008)*	91	155
Indice de perception de la corruption (2008)***	2.7	3.5
Migration nette (2005)*	-200000	100000
Stock de migrants internationaux (2005)*	54500	772814
Tourisme, dépenses de voyage, y compris le transport, millions USD (2005)**	1880	45
Nombre de pays nécessitant un visa pour visiter le pays (2004)*	185	175
Nombre de pays pour lesquels les résidents doivent obtenir un visa (2004)*	160	147
Coût pour obtenir un visa par rapport au PIB par habitant, % (2005)*	2.3	12.7
Voiture, pour 1000 personnes (2007)*	13.46	6.57
Abonnement à la téléphonie mobile, pour 100 habitants (2009)****	100.56	20.94
Ligne de téléphone fixe, pour 100 habitants (2009)****	34.85	1.06
Ordinateur personnel, pour 100 habitants (2006)*	9.65	0.63
Abonnements à Internet, pour 100 habitants (2009)****	6.09	0.11
Utilisation d'Internet, pour 100 habitants (2009)****	27.25	1.13
Classement mondial de la liberté de presse (2009)*****	166	57

\*Banque mondiale et institutions affiliées, 2010

\*\*UNCTAD, 2010

\*\*\*Transparency International (classement de 0 à 10, 10 indiquant une corruption nulle), 2010

\*\*\*\*Union International des Télécommunications, 2010

\*\*\*\*\*Reporters Sans Frontières (classement sur 175 pays), 2010

\*\*\*\*\*PNUD, 2009

Se distinguent donc, d'un côté, l'un des pays les plus pauvres du monde et dépendant fortement de l'aide publique au développement, et de l'autre, un pays avec l'une des économies en développement qui obtient les meilleurs résultats au monde selon la Banque mondiale<sup>6</sup> et attire de nombreux capitaux étrangers (8 milliards USD d'investissements directs étrangers en 2008). Les transferts de fonds privé à destination du Vietnam (plus de 7 milliards USD en 2008) et le tourisme (près de deux milliards d'USD ont été dépensés dans le pays la même année) contribuent aussi au dynamisme économique du pays. L'environnement législatif est plus propice aux affaires au Vietnam, mais les transactions financières y sont plus entravées par la corruption qu'au Burkina Faso.

Le nombre de réformes économiques engagées par ces pays depuis les années nonante a permis à ceux-ci de s'ouvrir aux échanges internationaux. Hanoi et Ouagadougou jouent dorénavant dans les mêmes arènes mondiales, mais leur capitale se positionne différemment - pour des raisons politiques, économiques ou culturelles - par rapport au monde et aux possibilités d'interrelations qu'il offre. Ces interrelations sont discutées ci-dessous, premièrement à travers l'analyse de quelques flux de capitaux, de personnes et de connaissances aux intensités variées. En second lieu est discutée l'évolution des régimes urbains de Hanoi et Ouagadougou qui ont entraîné la rapide transformation de leurs paysages urbains. Ces derniers sont analysés en troisième partie à travers l'étude des objets émergeant de ces transformations. Finalement, la transformation des usages de ces objets est étudiée. Une conclusion d'ensemble, reprenant les hypothèses de recherches, revient sur les principaux résultats de cette étude sur la mondialisation des formes urbaines.

Il est à rappeler ici que les éléments exposés ci-dessous sont avant tout mis en regard l'un par rapport à l'autre<sup>7</sup>. Ces éléments ne sont pas exhaustifs par rapport aux nombreuses transformations en cours dans les pays et capitales étudiées. L'étude relationnelle des objets géographiques considérés, et des divers processus « mondialisant » dans lesquels ils sont imbriqués, fera l'objet d'une analyse ultérieure selon les points exposés en avant-propos.

---

<sup>6</sup> Entre 2000 et 2005, la croissance de l'économie vietnamienne fut la deuxième plus rapide du monde (8,4 %), avec des investissements étrangers qui ont triplé de volume.

<sup>7</sup> Les sources de cette « mise en regard » sont les rapports de recherche sur Hanoi et Ouagadougou qui constituent le corps de la recherche financée par le Fonds National Suisse de la recherche scientifique.

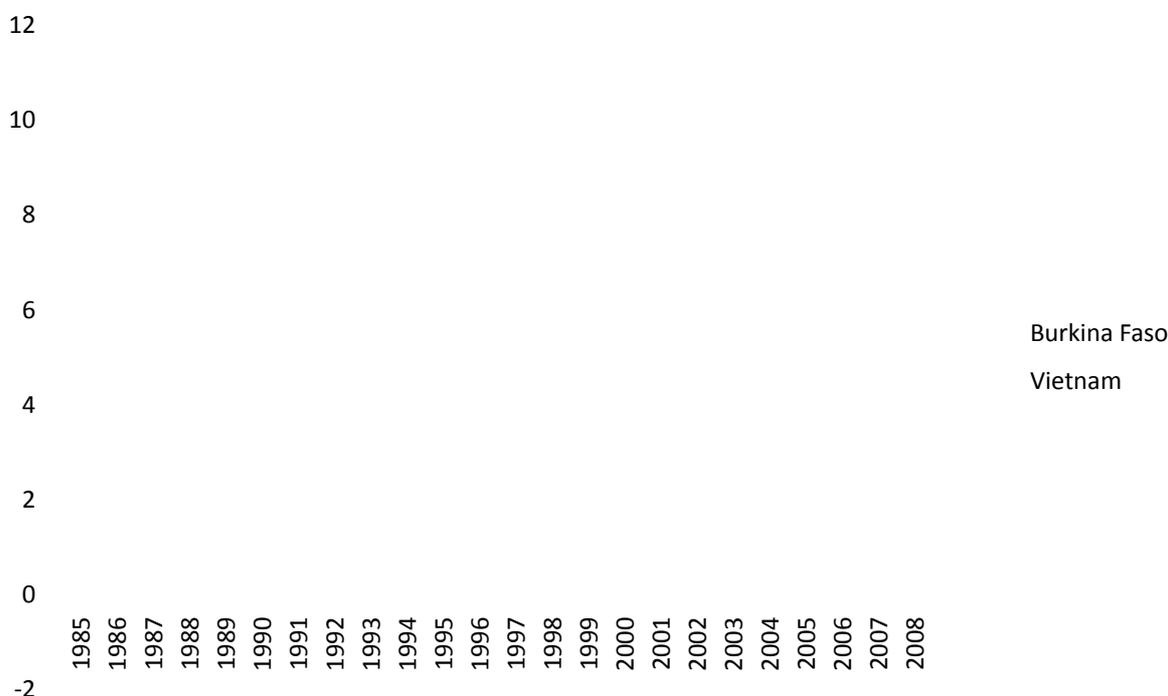
## 1. FLUX : SE CONNECTER AU MONDE

Les deux cas d'étude ont en commun d'être des villes dont l'économie s'est rapidement développée lorsque les pays respectifs sont passés d'un régime socialiste à un régime libéral (ou du moins, dans le cas du Vietnam, à une économie de marché à orientation socialiste). Cependant, cette transition n'a pas immédiatement affecté l'économie de ces pays. La décision officielle d'un « renouveau » (*Doi Moi*) économique prise lors de la sixième réunion du Parti communiste en 1986, ne sera véritablement formalisée qu'en 1992 lors de la révision de la Constitution vietnamienne : les échanges économiques internationaux se développeront ensuite lors de la levée de l'embargo américain en 1994. A la suite de la mort de Thomas Sankara en 1987, une période de rectification s'est ensuivie jusqu'en 1991, date à laquelle le Burkina Faso adopte les Programmes d'Ajustement Structurel et une nouvelle Constitution : les échanges économiques se développeront ensuite lors de la dévaluation du Franc CFA en 1994. Cette inertie, relative à la mise en place d'une économie de marché dans des pays se voulant auparavant indépendant, s'observe quant à l'évolution du taux de croissance annuel moyen du PIB réel, au Vietnam et au Burkina Faso [Graphique 1] : ce n'est qu'après le milieu des années nonante que la situation se stabilise pour les deux pays, les variations du PIB étant ensuite de faible ampleur<sup>8</sup>. Durant cette période, les deux pays se sont rattachés à des organisations régionales de libre-échange dans le but de renforcer leur compétitivité économique : en 1994, le Burkina Faso est l'un des membres fondateurs de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine), et en 1995 le Vietnam adhère à l'ASEAN (*Association of Southeast Asian Nations*). L'intégration à l'économie mondiale à travers l'adhésion à l'OMC se fera cependant plus tôt pour le Burkina Faso (1995) que pour le Vietnam (2007).

---

<sup>8</sup> Si le PIB des deux pays a connu une hausse semblable durant les années nonante, la répartition de celui-ci par branche d'activité économique est différente. Le Vietnam a connu en 1995 la répartition suivante : 27.18% pour le secteur primaire, 28.76% pour le secteur secondaire, et 44.06% pour le secteur tertiaire. En 2008, celle-ci était respectivement de 22.10%, 39.73% et 38.17%. Les activités industrielles dominent depuis 2002 l'économie du Vietnam. Le Burkina Faso a connu par contre la répartition suivante en 1995 : 35.43% pour le secteur primaire, 21.28 pour le secteur secondaire, et 43.29% pour le secteur tertiaire. En 2008, celle-ci était respectivement de 31.40%, 23.77%, et 44.83%. Les activités de service et de commerce ont toujours dominé l'économie du Burkina Faso depuis les années septante (UNCTAD, *Handbook of statistics*, 2009).

**Graphique 1 : taux de croissance annuel moyen du produit intérieur brut réel (%) du Vietnam et du Burkina Faso (1985-2008)**



Source : base de données de la Banque mondiale, 2010

En tant que ville-capitale, Hanoi et Ouagadougou ont reçu de nombreux capitaux qui ont contribué à transformer leurs paysages urbains. Les réformes économiques engagées - qui se sont traduites par la privatisation d'entreprises étatiques, la croissance de l'initiative privée et l'ouverture au commerce international - ont mobilisé des capacités techniques et financières internationales combinant investissements directs étrangers (IDE), aide publique au développement (APD) et transferts de fonds privés. Par le poids de ces injections financières, par les anticipations qu'elles ont induites, les IDE (et l'APD qu'ils ont drainée dans leur sillage) sont une variable stratégique de transformation des espaces urbains et périurbains<sup>9</sup>. À ces flux financiers s'ajoutent des flux de personne de plus en plus conséquents, en grande partie constitués par le tourisme d'affaire et le tourisme culturel. De plus en plus de manifestations internationales (politiques, sportives ou culturelles) sont organisées dans ces capitales et contribuent à placer celles-ci comme centre de référence à

<sup>9</sup> Toutes ces transformations ne peuvent être discutées ici ; seuls quelques objets emblématiques des récents changements morphologiques et sociaux qu'ont connus les capitales seront discutés plus loin. Il est à noter que dans les deux cas d'étude ces investissements étrangers ont contribué à une spécialisation fonctionnelle de certaines zones urbaines : renforcement ou création de zones industrielles, développement de CBDs (Central Business Districts) ou création de nouvelles aires résidentielles.

l'échelle régionale<sup>10</sup>. Finalement, les télécommunications, secteur économique en plein essor dans les deux pays considérés, contribuent en partie à transformer les connaissances, que cela soit au niveau de la conception architecturale ou au niveau des pratiques sociales quotidiennes. Ce sont ces trois indicateurs (IDE, visiteurs et télécommunications) qui ont été principalement retenus ici pour illustrer l'évolution des flux depuis l'ouverture du Vietnam et du Burkina Faso au monde.

### **Investissements privés et bailleurs de fonds**

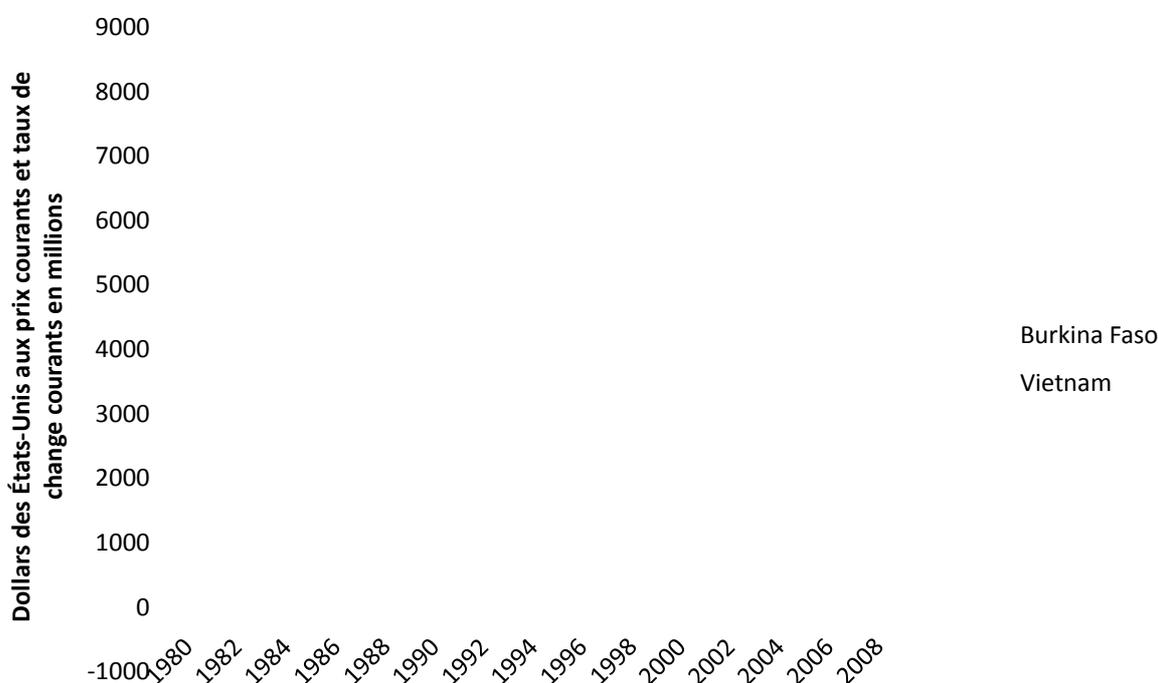
Tant au niveau des IDE, que des transferts de fonds ou de l'APD, les flux se sont diversifiés depuis l'ouverture du Vietnam et du Burkina Faso. Avant le *Doi Moi*, les principaux pourvoyeurs de capitaux étaient les pays communistes tout comme cela a été le cas avant l'établissement de la quatrième république du Burkina Faso. Cependant, durant le régime révolutionnaire, les anciens bailleurs de fonds traditionnels de ce dernier pays - la France, les Pays-Bas ou la Banque mondiale – étaient toujours présents, du moins en toile de fonds, et ont activement participé ensuite à ce que le Burkina Faso adopte les Plans d'Ajustement Structurel. L'ouverture de ce pays de l'Afrique de l'Ouest a principalement résulté de pressions extérieures. Dans le cas du Vietnam, ce sont principalement des problèmes économiques internes, accentués par une succession de guerres, qui ont amené les dirigeants à adopter une politique de libéralisation économique (le *Doi Moi*).

Les deux pays ont connu baisses et hausses des IDE depuis l'ouverture de leur économie aux investissements privés. C'est à partir des années 2000 que les IDE ont atteint de nouveaux sommets dans les deux pays [Graphique 2], notamment en raison de plusieurs réformes économiques.

---

<sup>10</sup> Par exemple, dans le domaine sportif, la Coupe d'Afrique des Nations en 1998 à Ouagadougou ou les jeux d'Asie du Sud-Est (SEA games) en 2003 ou les jeux intérieurs d'Asie (Asian indoors games) en 2009 à Hanoi ; dans le domaine culturel, le FESPACO et le SIAO organisés tous les deux ans à Ouagadougou ; dans le domaine politico-économique, le sommet de la Francophonie en 1997, les rencontres Asie-Europe (ASEM) en 2004 ou le sommet de la coopération économique Asie-pacifique (APEC) en 2006 à Hanoi ainsi que le sommet France-Afrique de 1996, le sommet de la Francophonie de 2004 ou le sommet de la Communauté des États sahélo-sahariens en 2005 à Ouagadougou. Nombre d'hôtels et de centres de conférences ont été construits à ces occasions.

**Graphique 2 : Investissement direct (flux entrant) au Vietnam et Burkina Faso (millions USD), 1980-2009**



Source : Banque mondiale, World Investment Report, 2010

Le Vietnam a ouvert ses frontières aux investisseurs étrangers en 1987. Après la levée de l'embargo américain en 1994, les IDE ont atteint un sommet en 1994 (près de 2 milliards d'USD) et en 1997 (environ 2,5 milliards d'USD), puis ont chuté en raison de la crise financière asiatique en 1997. La tendance à la baisse de 1995 à 2002 a aussi été le résultat de facteurs internes au pays (réglementation difficile et prix discriminatoires envers les étrangers, ainsi que diverses restrictions commerciales). Depuis l'accélération des réformes structurelles au début des années 2000, et plus particulièrement depuis l'accord commercial bilatéral avec les États-Unis en 2001 et l'intégration du pays à l'OMC en 2006, les IDE ont atteints de nouveaux sommets (environ 8 milliards d'USD en 2008). Ils sont redescendus en 2009 à 4.5 milliards d'USD en raison de la crise financière mondiale, ce montant étant cependant plus élevé que toutes les années précédentes 2007. Les plus grands flux d'IDE viennent d'Asie (principalement la Corée du Sud, Singapour, Taiwan et le Japon) suivie par les pays européens et l'Amérique du nord. La nouvelle loi sur les investissements entrée en vigueur en 2006 autorise désormais les investisseurs étrangers à investir 100% de leur capital, alors qu'auparavant ils devaient établir des *joint-ventures* avec les entreprises nationales afin d'exercer au Vietnam.

Le Burkina Faso a ouvert ses frontières aux investisseurs étrangers en 1991. Après avoir connu un pic en 1994 (environ 10 millions d'USD) lors de la dévaluation du Francs CFA, les

investissements ont baissé jusqu'en 2000, date à laquelle ils sont remontés à environ 23 millions d'USD, principalement en raison d'investissements dans les télécommunications. Les IDE ont connu une hausse durant les années 2002-2006 en raison de l'investissement minier. Le pic exceptionnel de 2007 (environ 343 millions d'USD) s'explique par la privatisation de l'office national des télécommunications et la poursuite des investissements miniers<sup>11</sup>. En 2009, les IDE sont redescendus à environ 171 millions d'USD, mais cela reste supérieur à toutes les années précédentes 2007. Les plus grands flux viennent d'Europe (particulièrement la France), suivie par l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient, l'Afrique du Sud et l'Amérique du Nord. Le code des investissements établi en 1995 garantit à toute personne physique ou morale la liberté d'entreprendre et ce, quelle que soit sa nationalité et l'activité développée, dans la mesure où elle participe au développement économique et social du pays.

À un niveau macro-économique, ces flux d'IDE permettent de mesurer l'internationalisation des entreprises du Vietnam et du Burkina Faso. Parallèlement à ces flux et à un niveau micro-économique, les transferts de fonds privés de la diaspora constituent une autre source financière pour ces pays. L'augmentation des transferts de fonds (dans le cas du Vietnam, le volume de ceux-ci a quasiment quadruplé durant les années 2000<sup>12</sup>) va de pair avec un intérêt grandissant des autorités locales, des banques et des organisations internationales puisque les migrants se sont révélés comme des acteurs du développement de leur pays à travers le financement de projets individuels et collectifs. L'immobilier constitue, outre la satisfaction des besoins courants des familles recevant cet argent, un investissement privilégié par les migrants qui souhaitent s'établir dans leur pays d'origine. Ces migrants, tout comme les employés d'entreprises soutenues par les IDE, véhiculent avec eux de nouvelles idées relatives à l'auto-construction ou à l'architecture et de nouvelles manières de pratiquer la ville.

À travers les partenariats techniques et financiers construits grâce à L'APD, le Vietnam et le Burkina Faso ont pu, dans une moindre mesure, développer leurs infrastructures urbaines, former des fonctionnaires à la gestion urbaine, renforcer les capacités municipales ou encore améliorer la planification des villes. Dans les deux pays, c'est l'aide bilatérale qui domine l'aide multilatérale. Dans le cas du Vietnam, l'aide bilatérale provient principalement du Japon, suivi par la France (via l'Agence Française de Développement). Dans le cas du Burkina Faso, l'aide bilatérale provient principalement de la France (via l'Agence Française

---

<sup>11</sup> Etant donné son enclavement et la faiblesse de ses infrastructures physiques et humaines, le Burkina Faso attire principalement des investisseurs étrangers dont l'objectif est d'approvisionner le marché local. À part le secteur minier et celui du coton, les entreprises étrangères orientées vers l'exportation sont très rares. Ceci explique la taille modeste de la majorité des investissements étrangers au Burkina Faso par rapport au Vietnam dont l'exportation de biens et de services constitue 73% de son PIB.

<sup>12</sup> Les Vietnamiens résidant à l'étranger ont été autorisés à envoyer des fonds dans leur pays à la suite du *Doi Moi*. Ces fonds proviennent principalement d'Amérique du Nord et d'Europe et depuis peu de pays asiatiques tels que la Thaïlande ou la Chine. Au Burkina Faso, les flux ont cependant baissé depuis les années nonante car ils ont été affectés par la situation politique sous-régionale, la plupart des fonds venant de Côte d'Ivoire.

de Développement), suivie par les Pays-Bas. Les échanges induits par l'APD sont aussi soutenu, à travers les relations multilatérales que cultivent ces deux pays, par l'Union européenne qui canalise désormais de plus en plus les financements de ses Etats membres et par des banques travaillant à l'échelle du continent telles que la Banque Asiatique de développement ou le Fonds Africain de Développement. Au niveau multilatéral, la Banque mondiale est également le principal pourvoyeur de fonds pour le Vietnam et le Burkina Faso.

Ces flux de capitaux, outre le fait qu'ils illustrent un contexte d'ouverture économique des pays considérés, transforment les formes urbaines par différents truchements : l'investissement dans l'immobilier, l'aide au développement d'infrastructures et à la planification urbaine et, enfin, le soutien à des opérations « thématiques » (conservation du patrimoine, espaces verts, équipements culturels). Ainsi, à Hanoi, les IDE ont particulièrement transformé le paysage urbain, premièrement au centre dans le quartier français et le quartier des 36 rues et deuxièmement en périphérie où des centres d'affaires internationaux ont été développés (tels que Lang Ha et Kim Ma). De façon analogue, à Ouagadougou, les IDE se sont concentrés dans la zone d'activité commerciale et artisanale (ZACA) au centre-ville. Les transferts de fonds privés ont de leur côté permis de construire des maisons individuelles dans les deux capitales. Du point de vue de l'APD, l'aide bilatérale du Japon et l'aide multilatérale de la Banque Asiatique de Développement et de la Banque Mondiale se sont concentrée dans le développement d'infrastructures routières à Hanoi.<sup>13</sup> L'aide bilatérale de la France (via la coopération décentralisée avec la région Ile-de-France) a de son côté permis l'élaboration d'un schéma de transports public et du premier schéma d'aménagement régional d'Hanoi, et des travaux sont en cours pour développer la première ligne de métro de Hanoi. D'un point de vue thématique, la protection du patrimoine constitue un domaine où la France est particulièrement active (via la coopération décentralisée avec la région Ile-de-France et la ville de Toulouse). Dans le cas de Ouagadougou, de nombreux partenariats ont été noués depuis les années septante avec, par exemple, la Banque Mondiale (restructuration de certains quartiers traditionnels), les Pays-Bas (élaboration de schémas directeurs), la France (coopération décentralisée dans le domaine de la culture, des équipements marchands et de la gestion urbaine) ou l'Union Européenne (projet participatif d'aménagement).

Dans les deux cas, les flux d'APD ont changé de substance et d'échelle à partir du milieu des années nonante et de la décentralisation : les projets portent aujourd'hui davantage sur des questions de stratégies urbaines et d'échanges de savoirs et de compétences (et moins sur la simple importation d'argent ou de matériel) et les capitaux sont directement alloués aux provinces (pour Hanoi) ou aux municipalités (pour Ouagadougou) à travers la démarche désormais privilégiée par les bailleurs de fonds visant à développer la gouvernance locale.

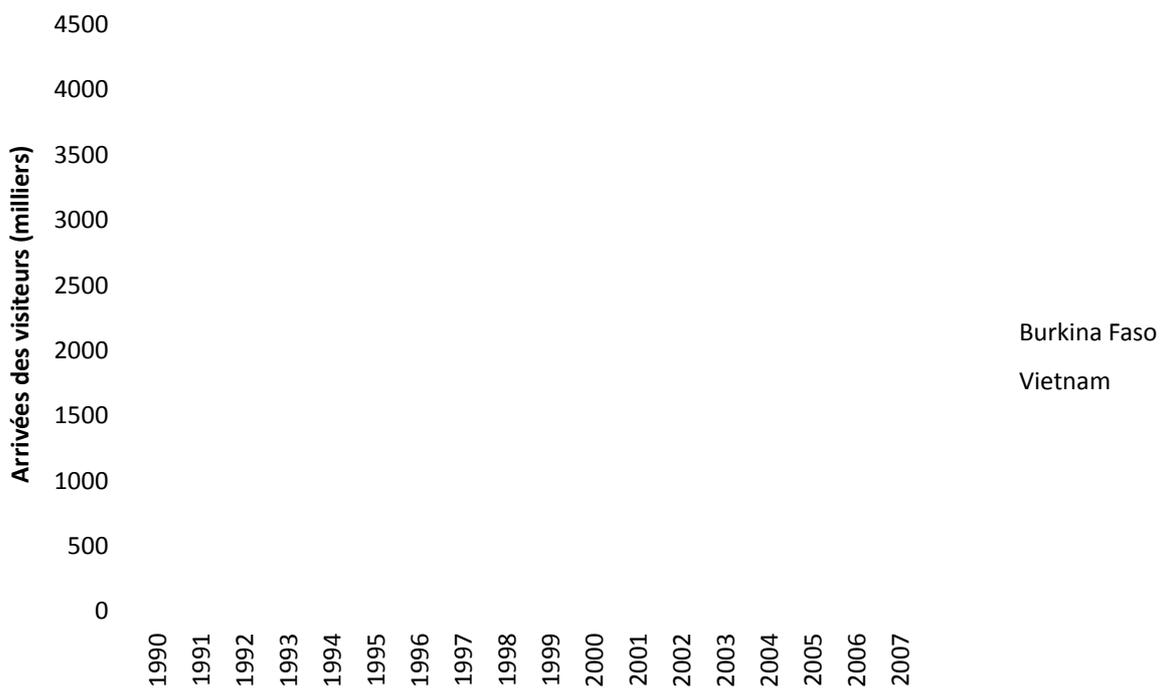
---

<sup>13</sup> Pour plus de détails, voir les rapports de recherche correspondants. Il est à mentionner que les transformations urbaines de Hanoi en raison de l'APD se sont essentiellement produites à partir du milieu des années nonante.

## Tourismes et études

Le Vietnam et le Burkina Faso ont connu, toutes choses égales par ailleurs, une croissance presque constante du nombre de visiteurs non-résidents sur leur territoire respectif<sup>14</sup> [Graphique 3]. Le premier pays a vu le nombre de visiteurs baisser seulement en 1998 (environ 1,5 millions de visiteurs) et en 2003 (environ 2.4 millions). En 2007, 4'244'000 personnes ont visité le Vietnam. Le second a vu le nombre de visiteurs baisser seulement en 1999 (117'000 visiteurs). En 2007, 289'000 personnes ont visité le Burkina Faso.

**Graphique 3 : arrivées des visiteurs au Vietnam et Burkina Faso, en milliers (1990-2007)**



Source : UNCTAD, Handbook of statistics 2009

Pour le Vietnam, ce sont les voyages liés aux vacances qui dominent<sup>15</sup> de 1995 à 2009 (le nombre total est trois fois supérieur aux voyages d'affaires) et les principales arrivées durant

<sup>14</sup> Ces chiffres représentent le nombre total de visiteurs qui sont arrivés dans l'économie déclarante durant une année. Le visiteur peut rester dans une économie brièvement et ne pas y passer la nuit; dans ce cas, il n'est pas considéré comme touriste. Le touriste passe au moins une nuit dans le pays. Tous les touristes sont aussi des visiteurs. Quand une personne rend visite à un pays plusieurs fois par année, chaque visite est comptée séparément. Les pays comptent les arrivées des visiteurs de manières différentes: certains prennent en compte toutes les arrivées aux frontières nationales et des autres comptent les arrivées dans des hôtels et autres types de logements touristiques. A partir de 1995, les chiffres du Burkina Faso concernent les arrivées de touristes non-résidents aux hôtels et autres types de logement similaire. A partir de cette même date, les chiffres du Vietnam concernent les arrivées de visiteurs non-résidents aux frontières nationales.

<sup>15</sup> Des flux inverses, c'est-à-dire concernant les résidents du Vietnam partant à l'étranger pour raison touristique, se développent depuis le *Doi Moi*. Auparavant, les citoyens ne pouvaient obtenir de passeport et quitter le Vietnam : les flux étaient limités aux personnes travaillant ou étudiant dans les pays de l'ex-bloc soviétique, et plus marginalement en France. Les notions de loisir ou de tourisme étaient absentes des pratiques vietnamiennes en raison des guerres et des restrictions économiques.

cette période concernent les personnes provenant, dans l'ordre décroissant, de Chine, du Japon, de Taiwan et des Etats-Unis<sup>16</sup>. Pour le Burkina Faso, ce sont les voyages liés aux affaires qui dominent de 1987 à 2007 (le nombre total est deux fois supérieur aux voyages liés aux vacances) et les principales arrivées durant cette période, outre les Burkinabè résidant au pays, concernent les personnes provenant, dans l'ordre décroissant, de la France, de la Côte d'Ivoire, du Mali et les Burkinabè résidant à l'étranger<sup>17</sup>.

Ces chiffres, bien que difficilement comparables en raison de différentes méthodes statistiques appliquées pour chaque pays, permettent cependant de souligner combien ces deux pays se sont connectés au monde depuis les années nonante<sup>18</sup> : l'arrivée dans ces pays de personnes étrangères, porteuses de nouvelles connaissances et compétences, témoigne de la convergence culturelle en cours entre des pays autrefois en conflit ou en concurrence.

La mobilité des étudiants est aussi un facteur d'échanges de connaissances et d'informations. Dans le cas du Vietnam, les étudiants allaient principalement se former, avant le *Doi Moi*, dans l'ex-bloc soviétique (Russie, Allemagne de l'Est ou Cuba). Dorénavant, les destinations anglophones telles que l'Australie, l'Amérique du Nord ou l'Europe sont privilégiées. À l'inverse, de nombreux étrangers viennent de plus en plus étudier au Vietnam, le pays ayant mis dernièrement sur pied un programme d'échange universitaire. Ce dernier prévoit à terme d'attirer 3000 étudiants étrangers et ou moins 700 enseignants internationaux dans les nombreuses universités que compte le Vietnam. Un tel programme n'existe pas au Burkina Faso, et la seule université située à Ouagadougou n'a pas les ressources financières et infrastructurelles pour attirer des étudiants ou enseignants étrangers<sup>19</sup>. Durant la période révolutionnaire, beaucoup d'étudiant ont été formés en URSS

---

Actuellement, de plus en plus de citoyens voyagent dans des pays proches tels que la Thaïlande (principale destination), suivie par Singapour, la Chine et la Malaisie. Ces mouvements touristiques sont principalement dus à l'augmentation des revenus des ménages, et dans une moindre mesure, à la mise en place de compagnies de voyages incluant tourisme et *shopping* à destination de Hong-Kong ou de Singapour. Dans le cas du Burkina Faso, les pratiques touristiques n'ont pas connu un tel essor : seules quelques classes privilégiées voyagent en Afrique de l'Ouest, en Europe et en Afrique du Nord. Selon les données de la Banque mondiale [Tableau 1], le nombre de pays pour lesquels les résidents doivent obtenir un visa est plus élevé pour le Vietnam que pour le Burkina Faso, par contre dans ce dernier pays, le coût pour obtenir un visa par rapport au PIB par habitant est six fois supérieur au Vietnam (12.7% contre 2.3%).

<sup>16</sup> Les Viet Kieu, vietnamiens résidant à l'étranger, ne sont pas comptabilisés comme une catégorie en soi. Source: Vietnam National Administration of Tourism (VNAT)

<sup>17</sup> Source : INSD / Direction de la Réglementation et des Statistiques Touristiques (Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme)

<sup>18</sup> Les politiques étatiques touristiques sont cependant bien différentes, de même que les conditions de vie sur place. Depuis les années 2000, l'Etat Vietnamien promeut internationalement le pays à travers différentes campagnes publicitaires ; cette politique touristique bénéficie en outre d'infrastructures locales aptes à recevoir de nombreux touristes (réseaux de transports aériens, ferroviaires et routiers performants, structures d'accueil efficaces, agences de voyages multiples, etc.) et de conditions sanitaires satisfaisantes. En ce qui concerne le Burkina Faso, celui-ci n'a pas encore développé une politique touristique internationale et ne bénéficie ni d'infrastructures ni de conditions sanitaires permettant de soutenir une telle politique.

<sup>19</sup> Cependant, beaucoup d'instituts de recherche basés à Ouagadougou bénéficient d'échanges avec l'étranger tels que l'Institut de Recherche pour le Développement soutenu par la France ou l'Ecole d'ingénieurs soutenu par la Suisse. La politique nationale universitaire (bachelor ou master) du

et à Cuba, d'autres dans les pays de la sous-région. Depuis quelques années, les destinations telles que la France, le Canada, les Etats-Unis et la Belgique ont connu un essor de leur attractivité auprès des boursiers Burkinabès. En outre, le Maroc, l'Algérie, le Sénégal et le Togo constituent aussi des destinations privilégiées en Afrique.

Ces flux de personne, outre le fait qu'ils illustrent un contexte d'ouverture sociale et culturelle des pays considérés, transforment les formes urbaines. Tant pour Hanoi que pour Ouagadougou, l'organisation de manifestations (sportives, culturelles ou politiques), et ainsi la venue de nombreux visiteurs, a contribué à développer le secteur hôtelier et les services associés à ce type de manifestation (centres de conférence, restaurants, etc.). De nombreux migrants de retour importent de nouveaux modèles ou goûts architecturaux. Les étudiants en architecture ou en urbanisme – ou les professionnels revenus au pays comme l'illustre le cas de Hanoi – importent eux aussi des représentations et des pratiques exogènes tant architecturale que urbaine.

### Médias et télécommunications

Le nombre de médias - la presse écrite, la radio ou la télévision - a considérablement augmenté depuis les années nonante au Vietnam et au Burkina Faso. Dans les deux pays, ces médias étaient auparavant uniquement détenus par l'Etat et servaient principalement à la propagande gouvernementale.

Au Vietnam, l'Etat contrôle toujours les medias mais autorise, par exemple, dans le domaine télévisuel la diffusion de chaînes étrangères et internationales. La télévision nationale diffuse de nombreuses séries sud-coréennes ou chinoises, et autorise la diffusion par le câble de chaînes (payante) telles que MTV, Disney Channel ou HBO. Ces références asiatiques ou américaines influencent les modes de vie (modes, alimentation, cosmétiques, etc.) des jeunes citadins<sup>20</sup>. À l'exception des publications dissidentes qui circulent sous le manteau et sur le Web, il n'existe cependant pas de médias indépendants dans le pays. En revanche, le Burkina Faso connaît depuis la fin des années nonante une variété de médias, étatiques ou indépendants, critiques ou complaisants à l'égard du gouvernement. La télévision publique ou privée (et d'autres chaînes internationales payantes) diffusent de nombreuses émissions, principalement de la sous-région et de France (et dans une moindre mesure du Brésil à travers les *telenovelas*). Les références véhiculées (notamment à travers des vidéo-clips) influencent, elles aussi, les modes de vie des jeunes citadins. La situation de la liberté de

---

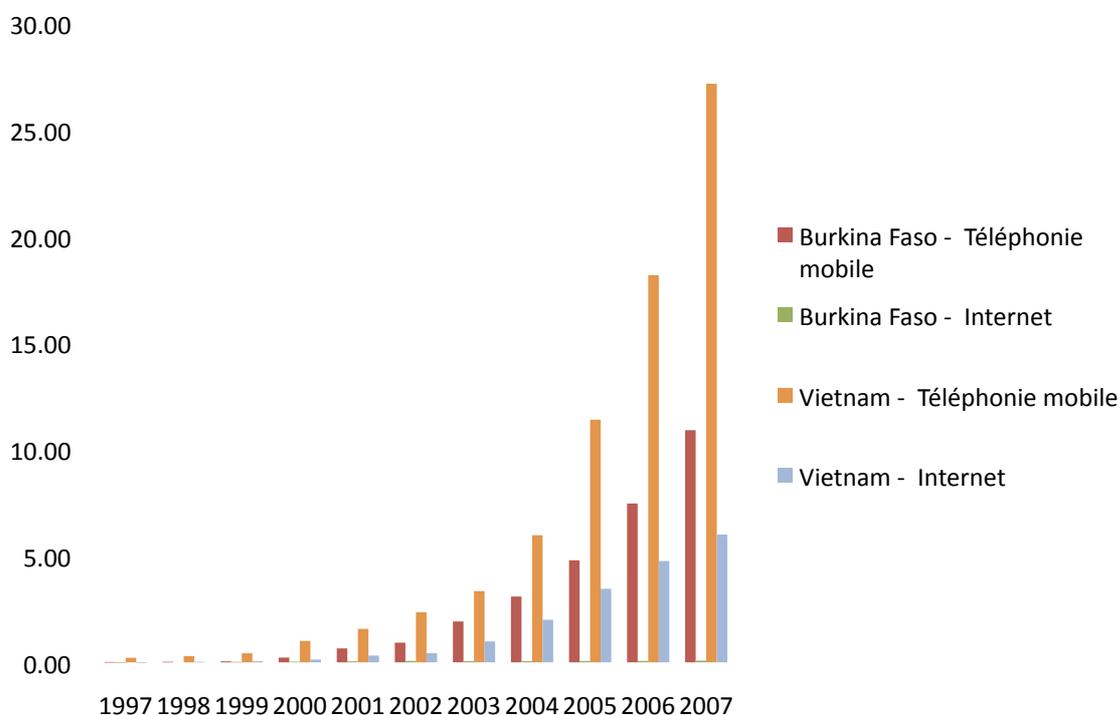
Burkina Faso n'est en revanche pas comparable aux ambitions académiques internationales du Vietnam.

<sup>20</sup> La jeune génération vietnamienne est particulièrement attirée par de nouveaux lieux de consommations telles que les multiplexes ou les fast-foods. Le nombre de salles de cinéma a considérablement augmenté, surtout depuis 2006, date à laquelle le secteur privé a pu exploiter des salles, et plus particulièrement des multiplexes. En 1997 sont apparues les deux chaînes de fast-food qui occupent actuellement le marché : Lotteria (Japon) et KFC (Etats-Unis). Ces lieux de consommation de masse ne se retrouvent pas au Burkina Faso.

presse est meilleure au Burkina Faso qu'au Vietnam. Dans ce dernier pays, classé comme « ennemi d'internet » par l'ONG Reporters Sans Frontières, 16 internautes et 3 journalistes sont emprisonnés en 2010 en raison de leurs prises de position politique.

Le marché des télécommunications, est plus particulièrement de la téléphonie mobile, a connu une croissance rapide dans les deux pays depuis le milieu des années 2000 [Graphique 4]. Le premier réseau mobile est apparu en 1993 au Vietnam et en 1996 au Burkina Faso. Le marché de ce secteur en plein essor a été privatisé dans ces deux pays à la fin des années nonante. Les services de messages courts (SMS) connaissent un engouement croissant, surtout chez les jeunes, mais leur développement est freiné au Burkina Faso par l'illettrisme. L'illettrisme est aussi une des raisons qui explique la faible progression d'Internet en Afrique, outre des questions de coûts d'accès et d'infrastructures. Par contre, la population du Vietnam, dont moins de 10% sont analphabète<sup>21</sup>, utilise énormément Internet : 27,25% de la population en 2009 contre 1.13% pour le Burkina Faso (les abonnements à Internet représentent respectivement, en 2007, 6% et 0.08%). Cependant, des restrictions sont posées par le gouvernement vietnamien : de nombreux sites relatifs aux droits de l'homme, à la religion, à la politique, et certains réseaux sociaux, ont vu leur accès bloqué durant ces dernières années. Une telle situation n'existe pas au Burkina Faso.

**Graphique 4 : Abonnements à la téléphonie mobile et à Internet au Vietnam et au Burkina Faso, pour 100 habitants (1997-2007)**



Source : Union Internationale des Télécommunications, 2009

<sup>21</sup> Ceci en raison de la politique socialiste visant à éradiquer l'analphabétisme et menée depuis de nombreuses années : dès 1978 près de 90% de la population est alphabétisée.

Ces flux de connaissance influent sur la pratique des architectes, des urbanistes et des décideurs politiques. Ceux-ci peuvent de plus en plus travailler à distance avec leur client, engager des partenariats avec des bureaux d'études établis à l'étranger ou échanger des idées à l'occasion de voyages d'étude. À Ouagadougou, par exemple, de nombreuses villas à « Ouaga 2000 » sont le résultat d'échanges d'images numériques entre architecte et client<sup>22</sup> ; le bureau G2 Conception s'est engagé dans des partenariats avec des bureaux français, sénégalais, tunisiens ou taïwanais ; et de nombreux voyages de formation professionnelle ont été établis avec la France (Loudun, Lyon et Grenoble) entre différents services techniques des municipalités. À Hanoi, par exemple, de nombreuses références japonaises, américaines ou françaises sont mobilisées lors de la construction, ou de l'auto-construction, de maisons d'habitation ; le bureau d'architecture Archetype a été fondé par un français au Vietnam et est maintenant actif au Vietnam, au Cambodge, en Thaïlande, en Inde, aux Emirats Arabes Unis et en France ; et des représentants du comité populaire de la ville vont à l'étranger dans le cadre de programmes de renforcement de capacité financés par la Suède, l'Union Européenne, la Banque mondiale ou le PNUD.

Si les chiffres absolus diffèrent notablement entre les deux pays et les deux villes en raison des différences en termes de développement économique, les « trajectoires d'ouverture » mises en évidence par ces données statistiques, sont en de nombreux points analogues. Les premiers indices de connexion au début des années 1990 sont assez modestes avant que des mesures de libéralisation accélèrent le processus depuis l'an 2000 environ. Les effets de ces connexions sur les formes urbaines et les pratiques sociales sont aussi comparables (en substance mais pas en volume). Il reste bien entendu que des facteurs locaux ou régionaux (contrôle sur la presse et les médias par exemple) ont des effets régulateurs différents sur les volumes de flux dans ces deux villes.

---

<sup>22</sup> Tant pour Ouagadougou que pour Hanoi, les images demandées par le client, ou les éléments stylistiques mobilisés lors de l'auto-construction, sont souvent de facture néo-classique.

## 2. REGIMES URBAINS : GOUVERNER LA CAPITALE

Les flux translocaux et transnationaux jouent un rôle crucial dans la transformation de la gouvernance locale. Ils ont en effet mis à disposition de nouvelles ressources (financières, informationnelles en particulier) qui ont été mobilisées par des acteurs et coalitions d'acteurs pour changer les politiques urbaines.

Ce sont ces transformations qui sont analysées ici de manière comparative à travers l'étude, premièrement, du passage d'un régime où l'Etat monopolise le foncier à un régime urbain d'inspiration libérale, deuxièmement, celle de l'évolution des systèmes de planification.

### Du socialisme au libéralisme

Les villes de Hanoi et Ouagadougou ont été marquées avant les années nonante par l'hégémonie d'une politique d'inspiration socialiste (voire soviétique) instaurant la nationalisation des terres ainsi que des moyens de production et promouvant une société nouvelle débarrassée de l'ingérence extérieure<sup>23</sup>. Depuis lors, les changements principaux qui ont affecté les régimes urbains des deux capitales sont caractérisés par la privatisation de l'économie et les réformes de l'administration territoriale. Cependant, cette libéralisation économique, qui correspond aux objectifs des grandes institutions multilatérales promouvant « la bonne gouvernance »<sup>24</sup>, se déroule dans un contexte où le parti majoritaire garde un contrôle fort sur les principaux instruments de développement du pays : respectivement, au Vietnam et au Burkina Faso, le Parti communiste et le Congrès pour la Démocratie et le Progrès. Il reste que la gouvernance urbaine des capitales s'est vue transformée de manière significative par l'apparition de nouveaux acteurs publics et privés.

### *Hanoi : centralisme et domination foncière*

À la suite de la guerre contre les Etats-Unis, le Vietnam unifié, bien que sortant victorieux, connut une situation économique extrêmement difficile durant la décennie suivante (1975-1986) : les Etats-Unis appliquèrent un embargo qui dura jusqu'en 1994, l'URSS et la Chine

---

<sup>23</sup> Auparavant les deux villes ont particulièrement été marquées par le régime colonial français puis par une période d'instabilité caractérisée, pour la première, par différents conflits armés, et pour la seconde, par plusieurs coups d'Etat.

<sup>24</sup> Le concept de « bonne gouvernance » a été développé par la Banque Mondiale dès les années nonante. Il s'agissait à l'époque de corriger l'approche des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) en mettant davantage l'accent sur l'importance de leur environnement normatif et institutionnel : dans le domaine du développement urbain, cette injonction à créer un cadre d'ordre et de stabilité au développement économique et social s'est traduite par une mise en cohérence plus poussée des projets de développement municipaux avec les PAS au niveau local et avec les processus de décentralisation. Utilisée depuis lors à tout va par de nombreuses institutions internationales et partenaires au développement, la « bonne gouvernance » est devenue synonyme de « démocratie » ou de « transparence » relative à l'instauration d'un Etat de droit (Osmond et al., 2008).

stopperent leur aide, le Vietnam rentra en guerre avec le Cambodge et la Chine, plusieurs catastrophes naturelles affectèrent la productivité économique et l'urbanisation du pays diminua. Le gouvernement, extrêmement centralisé et manquant cruellement de capacités techniques et financière, fut contraint d'adopter en 1986 une politique de renouveau économique (*Doi Moi*). Hanoi, qui avait surtout été marquée en tant qu'ancienne capitale de l'Indochine par l'urbanisme colonial français<sup>25</sup>, a connu alors une transformation radicale de son paysage urbain sous l'afflux de migrants et d'investisseurs étrangers. Ainsi, deux phases sont à distinguer à Hanoi : la première est caractérisée par une atrophie de la capitale suite à la guerre du Vietnam, la deuxième par un développement urbain accéléré, et peu maîtrisé, suite au boom économique des années 1990 et 2000.

Les changements politiques initiés depuis le *Doi Moi* sont caractérisés par la privatisation (partielle) de l'économie<sup>26</sup> et l'émergence d'un marché foncier et immobilier. La Constitution de 1992 (amendée en 2001) instaure la mise en place d'une économie de marché à orientation socialiste, et dans ce cadre, est reconnu aux individus le fait de pouvoir disposer du foncier sur le long terme. Mis en place à la fin des années 1950, le modèle collectiviste vietnamien ne reconnaissait en effet comme usager légal de la terre que les structures collectives et étatiques. C'est en 1993 que la nouvelle loi foncière est promulguée. Celle-ci reconnaît un droit d'usage de la terre de niveau familial et individuel sur le long terme et permet la vente, la location, l'hypothèque et la transmission patrimoniale des terres concédées. Cette loi sera amendée à deux reprises et finalement remplacée par la nouvelle loi de 2003. L'Etat est toujours le propriétaire des terres et assure la gestion foncière, mais est introduit dans cette loi l'adjudication du droit d'usage des sols et des projets concernant l'usage des sols, et ce dans un marché unifié<sup>27</sup>.

L'économie vietnamienne a évolué plus rapidement que les services publics et les institutions gouvernementales qui sont fréquemment critiqués pour leur manque de compétence et leur fonctionnement peu transparent. Le territoire du Vietnam est divisé en quatre échelons : l'Etat, les provinces, les districts et les communes<sup>28</sup>. Or, au Vietnam, il n'y a pas de transferts de compétences reconnus de l'Etat vers les collectivités locales. Conformément au principe de centralisme démocratique, le Parti communiste exerce son influence à chaque niveau administratif par le biais d'une organisation hiérarchisée qui lui

---

<sup>25</sup> Et dans une moindre mesure par l'urbanisme soviétique : seule quelques monuments à la gloire de l'Etat et des immeubles de logements collectifs (les *KTT* promouvaient, par leur structure, le mode de vie internationale socialiste) subsistent aujourd'hui au sein du paysage urbain.

<sup>26</sup> Seule une ouverture partielle du capital des entreprises d'Etat est autorisée. De fait, les entreprises d'Etat continuent de dominer l'économie.

<sup>27</sup> Un système des prix était auparavant appliqué selon le type de marché auquel étaient astreintes les terres : primaire (les prix étaient contrôlés par l'Etat) et secondaire (les prix étaient soumis à la loi de l'offre et de la demande).

<sup>28</sup> Au niveau urbain sont distinguées les villes provinciales placées sous l'autorité directe de l'Etat (Hanoi, Ho-Chi-Minh-Ville, Haiphong, Da-Nang et Can Tho), les villes moyennes constituant des districts à part entière et des petites villes appartenant à la catégorie des communes. Hanoi est divisée en administrations de quartier, les *phuong* (*wards* en anglais) composées d'un conseil et d'un comité populaire.

est propre. Le secrétaire du parti communiste de Hanoi et Ho Chi Minh Ville est membre du bureau politique national, en conséquence les deux plus grandes villes du pays jouissent d'une forte autonomie. Ces villes de plus d'un million d'habitant sont classées comme ville de rang spécial (*class special city*) car leur administration relève à la fois du pouvoir central et de pouvoir local. En conséquence, de nombreuses luttes de pouvoir ont lieu entre ces échelons et les acteurs étrangers doivent traiter avec un appareil bureaucratique peu transparent et marqué par la corruption. Par ailleurs, Hanoi est régie par des lois spécifiques (*laws for the capital*) qui restreignent les orientations du développement urbain. Les résultats engrangés par la réforme de l'administration publique (initiée en 1995<sup>29</sup>) sont toujours limités. Cette réforme met notamment l'accent sur la redéfinition des relations d'autorité entre le gouvernement central et local et les fonctions des administrations locales dans les domaines de la planification et la gestion. Le processus de décentralisation a été renforcé à la fin des années nonante suite à la promotion de la démocratie de proximité (*grassroots democracy*) à travers un décret datant de 1998 (amendé en 2003) qui reconnaît l'importance de la consultation publique et l'inclusion des citoyens dans la prise de décision. Cependant, les résultats de ce décret sont limités au niveau des mécanismes de décision, le gouvernement central ayant toujours une forte influence sur les gouvernements locaux. De fait, le système de gouvernement est faible tant au niveau de la gestion que de la mise en œuvre de stratégies de développement national.

De façon générale, la structure de la gouvernance locale diffère peu de celle qui prévalait pendant la période d'économie planifiée. Toutefois, depuis l'introduction du *Doi Moi*, certaines modifications institutionnelles et administratives ont eu lieu à Hanoi, qui reflètent un modeste processus de décentralisation. Les responsabilités ont changées et les ministères ont été réorganisés. Les autorités de Hanoi ont en conséquence plus de pouvoir au niveau de l'urbanisme, au niveau des investissements et de la planification, de l'administration des terres et de la production de logements, et en particulier en matière de préparation et de mise en œuvre de plans d'aménagement.

### *Ouagadougou : décentralisation et libéralisation foncière*

De 1983 à aujourd'hui, deux régimes urbains peuvent schématiquement être distingués au Burkina Faso<sup>30</sup>. Le premier (1983-1991) est un régime révolutionnaire où l'Etat a le monopole de la gouvernance de la capitale. Visant à édifier une société nouvelle, cette politique urbaine a eu pour objectif de moderniser la capitale. Le foncier fut nationalisé à travers la réforme agraire et foncière de 1984, le centre-ville restructuré et la périphérie lotie selon l'adage « un ménage, une parcelle ». Après la chute du régime et une période de

---

<sup>29</sup> Cette réforme soutenue par les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux a mis, en particulier, l'accent sur la restructuration de l'organisation bureaucratique, la simplification des procédures administratives, la restructuration du système des finances publiques ainsi que la décentralisation des responsabilités entre gouvernement central et local.

<sup>30</sup> Il a été discuté dans le rapport de recherche portant sur Ouagadougou l'hypothèse d'un troisième régime urbain en raison d'un renouveau institutionnel à partir de 2006

transition et d'ajustements économiques, le second régime (1991 à nos jours) institua la libéralisation du secteur privé et s'engagea dans un processus de décentralisation qui devint effective en 1995 avec les premières élections municipales. Différentes réformes, qui apparaissent comme une conditionnalité des bailleurs de fonds (principalement la France, la Banque mondiale et le FMI), vont alors transformer la gouvernance de la ville de Ouagadougou.

Les textes de la réforme agraire et foncière ont été relus en 1991 et en 1996 afin de s'adapter aux exigences d'un Etat de droit et de l'économie de marché. La promotion foncière privée est réintroduite, les terres du domaine foncier national pouvant être attribuée de gré à gré mais aussi par adjudication<sup>31</sup>. Ces réformes ont permis l'émergence du secteur privé : les agences immobilières, le secteur du BTP, les bureaux d'architecture et d'urbanisme, les institutions de promotion du secteur privé et les ONG. La mise en œuvre de la décentralisation en 1995 consacre les collectivités territoriales comme les nouveaux acteurs publics de la gestion foncière. La première décennie de la pratique de la décentralisation a entraîné des relectures successives des textes d'orientation de la décentralisation pour finalement donner le code général des collectivités territoriales en 2004 suivi par la communalisation intégrale du pays en 2006.

Inspiré du droit français, le découpage territorial du Burkina Faso est organisé en région, province, département, communes<sup>32</sup> et villages. Les lois de décentralisation de 1998 consacrent le transfert de onze domaines de compétences<sup>33</sup>, selon le principe de subsidiarité, aux collectivités territoriales que sont les régions et communes. Les collectivités sont dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière : elles ne sont pas soumises à la tutelle de l'État, mais au contrôle de celui-ci. Ouagadougou et Bobo-Dioulasso sont des communes à statut particulier en raison de leur importance démographique et de leur activité économique permettant de générer des ressources budgétaires annuelles propres d'au moins vingt-cinq millions de FCFA. En tant que capitale, Ouagadougou a vu son paysage urbain radicalement transformé par le pouvoir étatique depuis 1984. La commune de Ouagadougou est aussi le lieu d'une intense activité municipale menée depuis 1995 par le Maire Simon Compaoré, ce dernier cumulant les mandats politique (Maire, deuxième vice-

---

<sup>31</sup> L'accès à la propriété foncière n'apparaît pas comme une des contraintes principales auxquelles les investisseurs font face au Burkina Faso, et les investisseurs étrangers y ont accès au même titre que les nationaux. La loi de 1996 définit deux catégories de terres : le domaine foncier national, qui est de plein droit propriété de l'Etat; et les terres détenues en propriété privée par des personnes physiques ou morales. L'Etat peut céder la jouissance de terres du domaine foncier national soit au terme d'un titre provisoire, soit au travers d'une cession définitive en pleine propriété, qui fait alors sortir les terres visées du domaine foncier national.

<sup>32</sup> Sont distinguées les communes rurales et urbaines. Parmi ces dernières se trouvent les villes-métropoles (que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso), les villes moyennes et les petites villes. Les communes urbaines à statut particulier (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) sont organisées en arrondissements regroupant plusieurs secteurs et/ou villages. A Ouagadougou, le conseil municipal de la ville regroupe les cinq maires d'arrondissements.

<sup>33</sup> Parmi celles-ci, l'aménagement du territoire, la gestion du domaine foncier et l'urbanisme, la culture ou la gestion des ressources naturelles.

président du parti au pouvoir, député de la province). Les acteurs de la Mairie et de l'administration de l'Etat sont pour la plupart membres du parti majoritaire.

À partir de 2006, suite à la création du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la révision du Schéma Directeur d'Aménagement du « Grand Ouaga », émerge une politique urbaine globale, mettant l'accent sur la réglementation de l'urbanisme (le code de l'urbanisme et de la construction est adopté en 2006) et sur le traitement transversal des problématiques urbaines. Ce renouveau institutionnel répond au fait que l'étalement urbain s'est constamment poursuivi depuis les années quatre-vingt, et que les notions promues par les institutions internationales (telles que le développement durable, la « bonne gouvernance » ou la stratégie de développement urbain) apparaissent comme les moyens permettant de densifier l'espace urbain et de lutter contre la pauvreté. Les autorités de la commune de Ouagadougou sont désormais plus impliquées par l'Etat dans sa politique territoriale nationale comme le montre la planification conjointe de Ouagadougou : le schéma directeur d'aménagement du « Grand Ouaga » (plan relevant de l'Etat) est aujourd'hui le cadre de référence de la stratégie de développement urbain mise en place par la commune. Auparavant, les relations entre la Mairie et l'Etat se caractérisaient par des interférences, par une absence de coordination de leurs actions. L'Etat a mené par exemple de grands projets urbains (Ouaga 2000, Projet ZACA) sans impliquer la Mairie.

Ouagadougou et Hanoi ont donc parcouru une trajectoire de transition économique, légale et institutionnelle importante au cours de ces vingt dernières années. Dans les deux cas également, en comparaison internationale le poids décisionnel de l'Etat reste, sur le papier, très important. Il influence fortement le cadre et les orientations de la politique urbaine. Dans les faits, la situation est quelque peu différente car le hiatus entre transformations formelles et informelles est nettement plus important à Hanoi. Si, dans la capitale vietnamienne, les institutions politiques restent à la fois très complexes (en raison du nombre d'échelons territoriaux) et très monolithique (en raison de l'hégémonie du parti communiste), l'importance de l'illégalité et de la corruption font que cet impressionnant maillage territorial ne régule en fin de compte que très peu le changement urbain. Par ailleurs, le processus réel de décentralisation, et, partant, l'autonomie municipale de la capitale, sont beaucoup plus importants au Burkina Faso qu'au Vietnam.

### **De l'Etat à de multiples acteurs**

Plusieurs acteurs ont émergé suite aux réformes de l'économie engagée depuis les années nonante. L'Etat compose désormais avec un système pluriel où l'entreprenariat domine. Trois types d'acteurs peuvent être distingués : les entreprises semi-étatiques ou privées, les acteurs internationaux (partenaires techniques et financiers multilatéraux ou bilatéraux, investisseurs étrangers) et le secteur privé populaire (société civile et particuliers). Dans ces nouvelles relations peuvent être observés la rémanence d'anciens liens coloniaux, des

relations de parentés ou clientélistes<sup>34</sup>, et le non-respect des plans de développement urbain entraînant étalement urbain, englobement des villages périphériques<sup>35</sup>, précarité des infrastructures de bases et problèmes environnementaux.

Le « programme » de cette nouvelle coalition d'acteurs publics et privés peut se résumer par une volonté partagée par les acteurs de la gouvernance urbaine de construire des capitales dynamiques et compétitives. Beaucoup d'efforts sont réalisés pour créer une image de ville internationale et attirer une population cosmopolite, notamment à travers la construction d'infrastructures de prestige (hôtels, centre de conférences, infrastructures routières, construction de quartiers « chics » ou réhabilitation de quartiers populaire, etc.). Cette coalition d'acteurs publics et privés favorise, tant pour Hanoi que Ouagadougou, l'émergence d'une catégorie de « nouveaux riches » et de la popularisation des modes de vie cosmopolites.

### *Hanoi : composer avec une pluralité d'acteurs*

À Hanoi, les premières influences internationales au niveau des formes urbaines ont été observées au niveau des habitations des particuliers : le secteur populaire a construit de manière informelle des espaces résidentiels, relevant de l'auto-construction<sup>36</sup> représentant 70% du parc immobilier de la capitale à la fin des années 1990. Ce secteur, stimulé par la loi foncière de 1993, a été influencé par de nouvelles formes de connaissances véhiculées par les médias, par les Vietnamiens ayant visité d'autres pays et des personnes étrangères entrant au Vietnam. L'émergence du secteur populaire comme acteur du développement urbain s'est fait en parallèle avec l'émergence d'une société civile de plus en plus structurée et influente au niveau des formes urbaines<sup>37</sup>. Ces acteurs peuvent s'opposer à des projets urbains tels que les transformations du parc Thong Nhat (opposition coordonnées par l'ONG canadienne *Healthbridge*). Ils participent aussi à la gestion des quartiers à l'échelle communautaire (*communication-based organizations*). Dans l'ensemble, la société civile

---

<sup>34</sup> Il est à noter que, dans les deux cas, de nombreuses entreprises de construction voulant accéder à certains marchés publics, ou des particuliers voulant bénéficier de la clémence d'autorités s'occupant du foncier, doivent généralement pratiquer une certaine forme de corruption. Au Vietnam, le mécanisme « remercier et donner » (*xin cho*) se traduit par le fait de donner des enveloppes contenant de l'argent. Au Burkina Faso, cela se traduit par l'expression « faire parler les feuilles ». Ces formes de transaction sont principalement basées sur le fait que le bénéficiaire de la transaction doit bénéficier d'autres sources de revenu, son salaire courant ne lui permettant généralement pas de soutenir ses dépenses.

<sup>35</sup> Le passage du rural à l'urbain s'est fait extrêmement vite pour les périphéries de Hanoi et Ouagadougou et a entraîné des nombreux problèmes en termes d'infrastructures.

<sup>36</sup> Mais n'étant pas apparenté à des bidonvilles : c'est avant tout l'émergence d'une classe moyenne qui a stimulé le secteur de l'auto-construction.

<sup>37</sup> Cette société civile n'est pas complètement nouvelle depuis le *Doi Moi*. Une loi mentionnant le droit de s'associer a été adoptée en 1957, mais seulement 55 associations ont été établies au cours des trente années suivantes. Depuis le *Doi Moi*, les organisations nationales issues de la société civile sont passées à 100 en 1990 et à 400 en 2008, tandis qu'au niveau provincial, les associations sont passées de 300 en 1990 à 6000 en 2008. La société civile, telle qu'elle existe actuellement au Vietnam, reste cependant dominée par des organisations qui entretiennent des liens étroits avec l'Etat.

regroupe, au niveau local, les organisations issues des administrations de quartier et les ONG locales (par exemple *Action for the City*), au niveau national, les associations d'architectes, d'urbanistes et d'ingénieurs, et au niveau international, des ONGs telles que l'organisation canadienne précitée.

Au niveau gouvernemental, différents acteurs participent aux transformations urbaines: les acteurs issus de la coopération multilatérale et bilatérale, l'Etat, les provinces et les niveaux sous-régionaux que sont les villes, les districts et communes. L'entrepreneuriat urbain qui en a résulté peut se lire tant au niveau public que privé. Ainsi, le Ministère de la construction (et au niveau local les comités populaires) tentent de créer des villes attrayantes au niveau des investissements étrangers à travers le développement de zones industrielles, la création de diverses infrastructures et de nouveaux logements pour les classes moyennes et supérieures. L'émergence d'organisations quasi-gouvernementales permet de faciliter le processus de développement urbain. À Hanoi les principaux acteurs sont les entreprises étatiques telles que *Housing and Urban Development Corporation* sous la responsabilité du Ministère de la construction. Hanoi, en tant que ville de rang spécial, est aussi sous l'autorité du bureau *Hanoi Authority for Urban Planning and Architecture*. Des entreprises publiques ont aussi été partiellement privatisées, la plus importante et active à Hanoi étant la société VINACONEX (*Vietnam Construction and Import, Export Corporation*).

Le rôle des acteurs internationaux (entreprises privées ou organisations multilatérales et bilatérales) s'est considérablement développé. Ceux-ci travaillent avec le ministère de la construction et le comité populaire de Hanoi. Le premier acteur impliqué dans le développement urbain depuis le début de *Doi Moi* est la France en 1986 (ayant participé à l'élaboration du plan d'aménagement de 1992). Outre les différents plans d'aménagement développé par la suite (qui seront discuté dans la partie suivante), d'autres projets ont impliqués des acteurs étrangers : l'Australie en 1988 (étude sur l'espace du Lac de l'Ouest), la Suède et la Nouvelle-Zélande en 1999 (études sur les anciens quartiers), l'Indonésie en 1998 (*Ciputra International City*), la Banque mondiale qui a lancé une plateforme de discussion en 2001 (*Urban Form*), la Corée du Sud et le projet du Fleuve rouge (*Red River Project* de 2004 à 2009), le Japon qui a développé des infrastructures depuis 2005, le Canada et ses projets de sensibilisation pour une ville verte (*Green City*) en 2007, et la mise en place d'un nouveau système de bus par la France depuis 2008.

### ***Ouagadougou : mobiliser une pluralité d'acteurs***

L'Etat, avec le développement du secteur privé, a été l'acteur principal de la gouvernance urbaine jusqu'aux élections municipales qui voient l'irruption de la Mairie dans le paysage de la gouvernance locale. L'Etat intervient sur l'espace urbain à travers différents institutions, principalement le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme composé de deux directions (travaillant respectivement sur les questions d'urbanisme et d'architecture) et de structures rattachées. Ces dernières s'occupent de la mise en œuvre du Projet ZACA, de la viabilisation et de la vente de parcelles notamment à « Ouaga 2000 », ainsi que de la gestion,

construction et vente de cités et villas. Dans un contexte de libéralisation et de décentralisation, la mise en place de ces sociétés d'Etat peut être interprétée comme une stratégie visant à conserver un fort levier d'action étatique face au secteur privé dans le domaine de l'aménagement urbain et la construction de logements. Les plus grands projets urbains à Ouagadougou émanent par ailleurs directement de la Présidence du Burkina Faso. Ce poids important de l'Etat peut s'expliquer par son rôle dominant jusqu'en 1995, ainsi que par la volonté présidentielle de valoriser l'image de la ville à l'échelle sous-régionale et d'attirer des investisseurs privés.

Suite aux élections municipales en 1995, la Mairie devient un acteur important de la gouvernance urbaine. La décentralisation amène d'une part un changement du mode de désignation de la Mairie (de la nomination par l'Etat à l'élection municipale) et, d'autre part, un transfert de prérogatives de l'Etat à la Mairie Centrale et ses cinq mairies d'arrondissement (notamment en matière de lotissements, d'aménagement des espaces publics, de propreté, de gestion des déchets).

Les réformes entreprises par l'Etat ont permis l'émergence du secteur privé. Les agences immobilières étatiques ont été vendues ou transformées en agences privées et confiées à des dirigeants proches du pouvoir (par exemple la société AZIMMO créée en 1997 achète la SOCOGIB en 2001). Par ailleurs, de nouvelles agences immobilières se sont récemment installées à Ouagadougou. Les grandes entreprises de Bâtiment et Travaux Publics (BTP) qui gagnent des marchés publics importants sont notamment celles d'entrepreneurs proches du pouvoir. Quelques cabinets privés d'architecture et d'urbanisme apparaissent dans les années quatre-vingt, puis le nombre de bureaux d'études augmente rapidement ces dix dernières années. Afin de permettre une meilleure reconnaissance de ces métiers par l'Etat et les collectivités locales, l'Ordre des Architectes du Burkina est créée en 1991 et l'Association des Urbanistes du Burkina est fondée en 1996. La Chambre de Commerce de l'Industrie du Burkina Faso est le principal acteur de la promotion du secteur privé. Elle est par ailleurs un acteur de l'aménagement de la ville à travers son projet ZAD, un futur pôle d'activités commerciales et industrielles. Des ONG nationales ou étrangères sont impliquées dans la gestion de déchets ou la construction d'infrastructures sanitaires et scolaires.

La « société civile »<sup>38</sup> émerge à Ouagadougou depuis la libéralisation économique et surtout la décentralisation. Au niveau urbain, une association de quartier de défense des droits des habitants s'est formée suite aux déplacements engendrés par le Projet ZACA. Le service de la Maîtrise d'œuvre sociale au début des années 2000 par la Mairie consiste à appuyer des projets émanant de communautés organisées dans différents domaines (telle que les femmes travaillant au marché de Gounghin lors de la restructuration du marché dans le cadre du projet participatif soutenu par l'Union européenne). Ces acteurs issus de la société

---

<sup>38</sup> Il est à noter que les discours sur la « société civile » sont imprégnés du « langage du développement » reconnu par les institutions d'aide au développement. A Ouagadougou, la société civile n'a que rarement eu une influence sur les projets urbains.

civile ont cependant peu de poids dans les décisions municipales, à l'exception des syndicats de commerçants (lors de la transformation du marché central par exemple).

Le rôle des acteurs internationaux (entreprises privées ou organisations multilatérales<sup>39</sup> et bilatérales) s'est lui aussi considérablement développé. Ceux-ci travaillent avec l'Etat (La Lybie est, par exemple, un partenaire récent finançant, via des entreprises privées, des infrastructures de prestige à Ouaga 2000), la Mairie (en particulier la France à travers la coopération décentralisées dans le domaine de la culture, des équipements marchands et de la gestion urbaine).

## De la ville à la métropole

Les politiques urbaines de Hanoi et Ouagadougou sont caractérisées par la volonté de l'Etat d'assurer compétitivité économique et attractivité internationale via des plans d'aménagement ambitieux couvrant un territoire fonctionnel de plus en plus large et censé contenir l'urbanisation. La majeure partie de ces plans a été élaborée à partir d'expertises étrangères. Cependant, les plans élaborés durant ces trente dernières années n'ont été que peu respecté en raison des pratiques informelles des habitants et des décideurs politiques, et ce dans un contexte économique et législatif fluctuant. Les derniers plans en date tentent d'y remédier.

### *Hanoi : l'influence des Etats-Unis, du Japon et de la Corée du Sud*

Bien que la loi sur l'aménagement urbain de 2010 prône un développement urbain stratégique, accompagné de différents types de *zoning* et prenant en compte les divers acteurs dans un contexte d'économie de marché, la planification urbaine actuelle est toujours marquée par l'héritage soviétique privilégiant une approche linéaire et *top-down*. Cette manière de faire a été introduite dans les années soixante à travers les pratiques provenant d'URSS, de Pologne ou d'Allemagne de l'Est. La planification urbaine est régie par le droit de la Construction (*Construction law*, 2003) et la loi sur l'aménagement urbain (*Urban planning law*, 2010). L'aménagement se fait à trois échelles : régionale (*regional planning*), urbaine (*master planning*) et locale (*detailed planning*).<sup>40</sup>

Pendant la colonisation française, Hanoi, alors capitale administrative de l'Indochine, fut construite à l'image d'un petit Paris asiatique. L'architecte Ernest Hébrard dessina dans les années vingt le premier plan de cette ville coloniale. Peu après la création de la République

---

<sup>39</sup> Au niveau multilatéral, la Banque mondiale a développé différents projets depuis la Révolution (deuxième projet de développement urbain, projet d'amélioration des conditions de vie urbaine, projet de renforcement des capacités des communes urbaines).

<sup>40</sup> Sont discutés ici les plans d'aménagement (*construction plans*) relevant de la responsabilité du Ministère de la construction et de l'autorité compétente de Hanoi – le comité populaire - en matière d'aménagement et d'architecture (*Hanoi Authority for Urban Planning and Architecture*). Trois types de plan régissent les villes vietnamiennes : les plans de développement socio-économique, les plans d'aménagement et les plans relatifs à l'usage du sol (*land-use plans*).

socialiste du Vietnam est dessiné le premier plan couvrant une période de vingt ans, basé sur les orientations socialistes de l'époque : il prévoyait principalement la construction de logements collectifs, d'industries et de bâtiments publics<sup>41</sup>. Le dernier plan dessiné adopté le *Doi Moi* fut celui de 1981, établi avec l'aide d'urbanistes de Leningrad, prédisant une population de 1.5 million d'habitants en 2000.

Approuvé en 1992, le plan directeur de Hanoi à l'horizon 2010 fut élaboré, pour la première fois sans aide étrangère, par l'Institut du développement rural et de la planification urbaine. Toutefois, ce plan fut influencé par une recherche menée à la fin des années nonante par des consultants français, qui furent les premiers étrangers à travailler sur l'urbanisme de la capitale après la chute du bloc soviétique. Cependant, ce plan n'anticipa pas la croissance urbaine qui suivra l'ouverture du pays. Afin de détourner la pression foncière du centre-ville, le plan d'aménagement fut ajusté puis transformé en 1998 en un nouveau plan directeur à l'horizon 2020: *Hanoi New Town Plan*. L'expansion vers le nord fut privilégiée. Des conseillers étrangers, choisis par le comité populaire d'Hanoi, ont participé à la préparation de ce plan<sup>42</sup> : l'entreprise Bechtel, basée à San Francisco, prépara le plan (accompagné d'autres consultants provenant des agences OMA et SOM<sup>43</sup>). Le financement fut apporté par la société sud-coréenne Daewoo<sup>44</sup>. Ce plan, qui prévoit une ville multipolaire reliée par divers axes de transport, n'a eu que peu d'impact sur le développement de la ville (car peu raccordé à l'évolution socio-économique de la capitale) mais a considérablement influencé les architectes vietnamiens impliqués dans le processus : des voyages d'études ont été organisés à l'étranger et l'un des architectes vietnamiens a travaillé trois mois avec l'OMA. L'expansion vers le nord qui était privilégiée ne put être réalisée car cette partie dépendait d'investissements étrangers qui chutèrent dès 1997 en raison de la crise asiatique. Dans un même temps, la coopération japonaise développa de nouvelles infrastructures au Sud, et ce pôle se renforça dans les années suivantes.

Au cours des années 2000, un véritable florilège de plans, aussi ambitieux que rapidement passés à la trappe, élaborés avec une expertise étrangère se succèdent pour orienter le développement désormais très rapide de Hanoi et de sa région.

Au début des années 2000, la coopération japonaise, l'un des plus grands bailleurs de fonds du Vietnam, fut approché par le gouvernement vietnamien pour fournir une assistance

---

<sup>41</sup> D'autres plans furent établis selon des principes soviétiques : un plan qui reçut le soutien de l'architecte russe I.A .Antyonov prescrivait ainsi une planification linéaire. Un autre plan fut dessiné en 1972 afin, à la fois, de traiter les dégâts causés par la guerre et de faire face aux inondations de 1971. Ce plan proposa pour la première fois l'idée de villes-satellites autour d'Hanoi.

<sup>42</sup> Différentes sources officielles à Hanoi soutiennent que le comité populaire n'a pas activement recherché ces expertises étrangères, mais que ce fut l'entreprise Daewoo qui leur conseilla de travailler avec des consultants étrangers et ceci en échange d'avantages sur les investissements autour de la zone du Lac de l'Ouest.

<sup>43</sup> Agences internationales basées à Rotterdam (Office for Metropolitan Architecture) et à Chicago (Skidmore, Owings and Merrill).

<sup>44</sup> Le groupe Daewoo est démantelé en 1999 par le gouvernement sud-coréen à la suite d'une faillite frauduleuse.

technique au comité populaire de Hanoi afin de préparer un nouveau plan d'ensemble<sup>45</sup> : de 2004 à 2007 fut alors élaboré le *Comprehensive Urban Development Program for Hanoi Capital City*. Les experts japonais étudièrent le plan précédent et ont basé l'élaboration du nouveau, cette fois-ci, sur l'évolution du contexte socio-économique et démographique de la capitale : un réseau urbain de transport (en particulier via des lignes de train aérien) fut prévu autour de nouveaux centres ainsi qu'une ceinture verte limitant l'expansion de la ville. Encore une fois, ce plan directeur, qui peu en phase avec le dispositif juridique et administratif de la capitale, semble condamné à n'être qu'une référence très théorique pour le développement de l'agglomération. Le développement au sud-ouest de la ville continua.

En 2008, l'intégration de la province de Ha Tay à la ville de Hanoi porta la superficie des limites administratives à 3344 km<sup>2</sup>. À la fin de la même année, un nouveau plan fut financé par le gouvernement vietnamien<sup>46</sup> qui invita un groupe international regroupant POSCO E & C (Corée), Perkins Eastman (USA), et JINA (Corée). Ce plan sanctionne, fort opportunément on va le voir, l'arrivée (sur le papier du moins) de l'urbanisme durable à Hanoi. Ce plan vise en effet un développement durable notamment à travers l'élaboration d'un « corridor vert » dans les zones de culture de riz de l'ancienne province de Ha Tay. Une dernière version, ajustée, a été présentée en 2009 et il est prévu de l'approuver lors de la célébration du millénaire de la ville en octobre 2010.

Une étude pour le développement d'une stratégie de développement urbain (*City Development Strategy*<sup>47</sup>) a été réalisée en 2007 grâce à un financement du programme Asia Urbs en faveur de la décentralisation et de l'Union européenne. Cette étude n'a cependant pas débouché sur la mise sur pied d'un CDS. Sept villes vietnamiennes ont une stratégie de développement urbain, mais Hanoi, du fait des relations complexes entre le gouvernement et le comité populaire et des difficultés rencontrées par la ville pour tisser des liens durables avec les grandes organisations internationales telle que la Banque mondiale, n'est pas parvenue à prolonger l'expérience.

L'extension territoriale de Hanoi crée également quelques difficultés. Depuis la fusion de Hanoi avec la province de Ha Tay, la moitié des personnes du comité populaire de Hanoi est en effet issue de zones principalement rurales. Ces personnes ne parlent pas anglais et

---

<sup>45</sup> Ici encore, la version officielle souligne que c'est le bailleur de fonds japonais qui a approché l'architecte en chef de la ville, le gouvernement japonais souhaitant développer ses affaires économiques à Hanoi.

<sup>46</sup> Le comité populaire de Hanoi a été le plus souvent passif lors du lancement de nouveaux plans d'aménagement. Le gouvernement vietnamien n'a été proactif que lors du lancement du plan de 1992 et celui de 2009..

<sup>47</sup> Ces stratégies (CDS) sont soutenues par l'Alliance des Villes (*Cities Alliance*), coalition de villes et de partenaires au développement établie en 1999 grâce au soutien initial de la Banque mondiale et d'ONU-Habitat et l'appui de dix gouvernements.

possèdent peu de connaissance en matière de gestion d'une ville-métropole telle que Hanoi, ce qui bloque de nombreux processus de développement<sup>48</sup>.

En définitive, on observe donc depuis une vingtaine d'années en matière de planification urbaine les phénomènes suivants: l'élaboration de nombreux plans visant à organiser un développement urbain de plus en plus rapide et mobilisant une expertise étrangère importante (parfois de haut niveau); le maintien de structures politiques mises en place avant le *Doi Moi* et, par conséquent, un décalage important entre les processus décisionnels nécessaires à la réalisation de ces plans et ceux qui régissent le fonctionnement habituel de la gouvernance locale. Le résultat est un processus d'urbanisation qui est dans sa grande majorité non régulé et illégal.

### *Ouagadougou : l'influence des Pays-Bas et de ONU-Habitat*

L'aménagement de la capitale du Burkina Faso relève de la responsabilité du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la commune de Ouagadougou. La planification urbaine est régie par la loi foncière de 1996 (actuellement en relecture afin d'entrer en adéquation avec le code des collectivités territoriales de 2004 et le code de l'urbanisme et de la construction de 2006). Cette loi distingue quatre instruments d'aménagement du territoire : le schéma national d'aménagement du territoire<sup>49</sup>, le schéma régional d'aménagement du territoire, le schéma provincial d'aménagement du territoire et le schéma directeur d'aménagement. Ouagadougou, en tant que commune urbaine, doit aussi être pourvue d'un Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (actuellement développé à l'échelle du Grand Ouaga) et d'un plan d'occupation des sols. Les récents plans d'aménagement de la ville, en se concentrant sur des stratégies de développement plus participative, se démarque de la vision statique et fonctionnelle longtemps adoptée par les autorités qui ont été fortement influencées par le modèle français d'aménagement du territoire.

Dès les années 1920, les colonisateurs appliquèrent un urbanisme autoritaire et ségrégationniste dans une colonie dépourvue de tout personnel technique. Plutôt que de créer un pôle de développement et d'industrialisation, l'ambition était alors de symboliser la souveraineté française sur la capitale du pays. De fait, Ouagadougou n'a bénéficié, jusqu'à la Révolution de 1983, que de quelques aménagements urbains dans le cadre d'une législation foncière où le droit moderne importé par les colons entraînait en contradiction avec le droit coutumier. C'est la coopération hollandaise qui a élaboré en 1984 pour la première fois un

---

<sup>48</sup> Bien que les professionnels vietnamiens soient de plus en plus en faveur d'une approche itérative et processuelle de l'urbanisme, les responsables politiques continuent à tenter de maîtriser la ville avec l'aide de consultants étrangers et selon les modalités qui prévalaient avant le *Doi Moi*, c'est-à-dire à travers une image a priori et figée du développement de la capitale.

<sup>49</sup> En 2006 est entamée l'étude d'un Schéma National d'Aménagement du Territoire par le groupement tunisien et burkinabè Dirasset/G2 conception sous l'égide du Ministère de l'économie et des finances. Ce schéma prône le développement de la capitale vers le sud selon une organisation administrative relevant de l'intercommunalité, ceci afin d'agir sur le territoire fonctionnel de la capitale. Un nouveau document d'aménagement est d'ailleurs proposé à cet effet pour la capitale : le Schéma d'Organisation Fonctionnelle et d'Aménagement.

Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) pour Ouagadougou. La décision d'élaborer un tel schéma avait été prise par l'Etat afin de moderniser l'armature commerciale du centre-ville, de pouvoir contrôler les implantations anarchiques en périphérie et de restructurer l'habitat spontané jusqu'à l'horizon 2010. Parallèlement à ce schéma, un Schéma d'Aménagement de la Banlieue de Ouagadougou, aussi élaboré avec l'appui des Pays-Bas, fut approuvé en 1990. L'objectif était de réaménager les quartiers situés entre la périphérie et le centre-ville et de créer des pôles secondaires de centralité – des « banlieues » - dans un rayon de 25 km pour désengorger le centre-ville. Ces deux schémas eurent peu d'impact sur l'étalement urbain qui se poursuivra les décennies suivantes. Toutefois le principe consistant à organiser la ville de manière polycentrique selon le degré d'activité économique persistera dans les deux schémas du « Grand Ouaga », financés eux aussi par les Pays-Bas.

L'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement du « Grand Ouaga » à l'horizon 2010 s'est inscrite dans le processus de décentralisation. Adopté en 1999, le schéma proposait un changement d'échelle par rapport aux schémas précédents en incluant les collectivités territoriales voisines de la commune de Ouagadougou. En prévision d'une population de 2'676'753 habitants occupant le « Grand Ouaga » à l'horizon 2010, les orientations du schéma étaient la maîtrise du développement spatial (notamment à travers la création d'une ceinture verte) et économique du « Grand Ouaga », une meilleure intégration de la périphérie, et une meilleure gestion des ressources naturelles dans le cadre d'une stratégie de développement durable. La mise en œuvre de ce schéma rencontra plusieurs difficultés en raison de l'absence de structures administratives de gestion du « Grand Ouaga ». Par ailleurs, les conseils municipaux entreprirent des aménagements qui n'ont pas permis de respecter les orientations prévues.

Le manque de concertation entre les municipalités et l'Etat entraîna la révision du schéma en 2007. Le Schéma Directeur d'Aménagement du « Grand Ouaga » à l'horizon 2025 proposa alors de créer des pôles de centralités distincts les uns des autres et localisés dans les communes rurales - qui constituent l'essentiel du territoire du « Grand Ouaga » - afin de combattre l'étalement urbain. Après avoir établi le bilan du SDAGO 2010, un processus d'échanges a été engagé entre l'Etat et les collectivités territoriales afin d'assurer l'intégration des communes rurales à la dynamique de la ville de Ouagadougou. L'objectif a été de densifier de manière concertée les espaces urbains, de promouvoir des implantations diversifiées dans les communes rurales et de fluidifier le trafic. Le Schéma directeur actuel prévoit la mise en place d'un Conseil du « Grand Ouaga » et d'une Direction Régionale de l'Urbanisme du « Grand Ouaga ». Le schéma constitue un projet d'ensemble pour conférer à Ouagadougou un statut de métropole et d'en faire un « centre de référence » en Afrique.

Le parti pris d'aménagement du SDAGO 2025 a été retenu par le projet CDS comme cadre d'action de la stratégie de développement urbain (*City Development Strategy*) de l'Agglomération de Ouagadougou approuvée en 2005 et dont le plan d'action a été publié en

2009. Conçue comme le produit d'un processus de planification locale concertée, le CDS est un guide d'actions pour l'avenir de la commune de Ouagadougou à travers trois stratégies : l'amélioration du cadre de vie (au travers de la gestion des aménagements paysagers et des espaces naturels), l'amélioration de la gestion de l'environnement urbain et de la situation sanitaire, et la régulation de l'extension urbaine. L'ensemble des partenaires qui ont accompagné la formulation de la stratégie de développement urbain ont été la commune urbaine de Ouagadougou, le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, l'Alliance des Villes, ONU Habitat, le PNUD, la Banque mondiale et l'AFD.

Le CDS témoigne du rôle des bailleurs de fonds internationaux et de leurs modèles de planification urbaine à Ouagadougou. La planification stratégique et les démarches participatives promues par les organisations internationales et les partenaires de la coopération interurbaine (comme le Grand Lyon) marquent ainsi les modes d'intervention publics dans la capitale. Cet impact s'est accru avec la décentralisation et la politique du Maire, qui recourt de façon intensive à la coopération décentralisée (cf. paragraphe précédent). Le principal problème auquel la ville doit faire face, l'étalement urbain et l'accueil de migrants internes, reste toutefois irrésolu. Seule une action conjointe de l'Etat et de la municipalité peut y apporter une réponse efficace.

Autant à Hanoi que Ouagadougou, la planification urbaine est héritière des dispositifs juridiques de l'ère révolutionnaire. Le maillage politique, sous la haute main du parti communiste, favorise à Hanoi la corruption et empêche le développement d'une véritable régulation du développement urbain qui soit dans l'intérêt collectif. À Ouagadougou, le droit au lotissement des terrains conféré depuis la période sankariste aux nouveaux arrivants, favorise l'étalement urbain et, là aussi, la corruption. La dépendance de la capitale burkinabè à l'égard de l'aide internationale - qui s'accompagne d'un contrôle de l'utilisation des fonds et de différents transferts de compétences -, ainsi que l'administration mise en place par son Maire ont cependant permis le développement d'une planification dont les résultats, au centre-ville tout du moins, sont beaucoup plus tangible que dans la capitale vietnamienne.

### 3. FORMES : CONSTRUIRE LA VILLE

Depuis une trentaine d'année, le paysage urbain des capitales considérées s'est considérablement transformé. Comme cela a été montré précédemment, ces transformations résultent, premièrement, de l'ouverture progressive des pays à des flux, de plus en plus intenses, de capitaux, de personnes et de connaissances, et deuxièmement, de la formation de régimes urbains caractérisés par la libéralisation du foncier (dans une moindre mesure au Vietnam, la terre appartenant toujours à l'Etat), l'émergence d'une pluralité d'acteurs intervenant au niveau urbain et l'implantation d'un système de planification métropolitaine élaboré à l'aide d'experts étrangers. La gouvernance locale des capitales s'en est trouvée transformée, de même que les formes urbaines, selon des logiques translocales et transnationales comme le montre l'importation de modèles et de procédures de développement urbain dans ces deux villes.

Les instances dirigeantes - tant les autorités étatiques que locales - des deux capitales étudiées mobilisent différents modèles de développement urbain depuis l'ouverture internationale de leur pays<sup>50</sup>. Certains modèles suivent une trajectoire Nord-Sud. À Hanoi, l'élaboration du master-plan de 1998 par l'entreprise américaine Bechtel en est un exemple, tout comme à Ouagadougou l'élaboration des schémas directeurs avec l'aide des Pays-Bas, sont des exemples d'importation de modèle de développement urbain. D'autres modèles suivent aussi une trajectoire Sud-Sud, de type régionale. À Hanoi, le projet (non réalisé) du Fleuve rouge élaboré par des experts vietnamiens et sud-coréens, tout comme à Ouagadougou le projet d'aménagement participatif des quartiers de Gounghin - certes financé par l'Union européenne et suivi par l'agglomération lyonnaise – inspiré par les projets communautaire de Cotonou (au Bénin), sont des exemples d'importation de projets ou de procédures.

Au contraire de Hanoi qui n'est pas un modèle de référence de développement à l'échelle régionale, la municipalité de Ouagadougou est par ailleurs devenue depuis 1995 exportatrice d'expériences relatives à des politiques urbaines (en matière de propreté, la Brigade verte, ou de soutien à la culture locale, le Reemdoogo). D'un côté, nous avons donc une métropole se reposant essentiellement sur l'expertise étrangère et dont le développement, généralement considéré comme chaotique, n'est pas émulé ailleurs (d'ailleurs, aucun prix international ne récompense la politique urbaine de Hanoi), et de l'autre, une métropole utilisant de manière stratégique l'expertise étrangère, principalement à travers la

---

<sup>50</sup> Rester maître de son développement et maintenir une culture d'unité nationale restent des traits caractéristiques des pays considérés. Cependant, cette volonté d'indépendance se heurte, pour le cas du Burkina Faso aux faibles ressources humaines et économiques du pays, et pour le cas du Vietnam au manque de qualification des élites, obligeant ces pays à rechercher des partenaires techniques et financiers au niveau régional ou international.

coopération décentralisée, et dont le développement – du moins au niveau de la gestion urbaine de la municipalité – est considéré comme exemplaire à l'échelle régionale (plusieurs prix internationaux récompensent les actions du maire Simon Compaoré).

Le paysage urbain des deux villes a été façonné par ces formes différentes de planification urbaine. Toutefois, comme nous allons le voir, on peut observer également l'émergence de formes urbaines similaires en rapport, en particulier, avec des initiatives d'acteurs privés, que ce soient des particuliers construisant leur logement individuel ou des promoteurs qui développent des quartiers entiers. Avant d'aborder ces changements urbains à une petite échelle à travers les biographies d'objets réalisées à Hanoi et Ouagadougou, nous allons brièvement décrire trois mutations morphologiques communes aux deux villes : la transformation de la circulation routière, la spécialisation fonctionnelle et la construction en hauteur.

### Trois axes morphologiques communs

Hanoi et Ouagadougou sont des villes où dominent les deux-roues (vélos et motocyclettes de petite cylindrée), la part de l'automobile dans les transports individuel étant faible mais cependant en hausse depuis l'apparition d'une classe moyenne aux revenus plus conséquent. Depuis la libéralisation de l'économie des deux pays, l'importation de motocyclettes fabriquées en Chine, et donc moins chères, a aussi permis à une part plus grande de la population de bénéficier de ce moyen de transport. Il en résulte pour les deux villes une intense circulation caractérisée par l'usage individuel des modes de transports, les transports publics étant encore peu performants<sup>51</sup>. L'augmentation du trafic motorisé individuel est aussi liée à l'étalement urbain, corollaire de l'extension incontrôlée des zones d'habitat informel et d'une spécialisation fonctionnelle de plus en plus grande.

Le territoire de Hanoi et Ouagadougou s'organise actuellement autour de pôles résidentiels, administratifs, industriels et commerciaux ou de loisirs. Ces implantations, stimulées par des investissements étrangers et de nouveaux modes de vie plus individuels, fragmentent la ville et entraînent une polarisation socio-spatiale de plus en plus grande, fréquemment associée au processus de mondialisation en cours (Marcuse and Van Kempen, 2000)<sup>52</sup>. À Hanoi, des communautés fermées telles que « Ciputra » ou « Splendora » se développent en périphérie, tout comme à Ouagadougou se construit « Ouaga 2000 », enclave destinée à une élite

---

<sup>51</sup> Ceci est particulièrement vrai dans le cas de Ouagadougou avec la Société de transport de la commune de Ouagadougou (SOTRACO), créée en 2003 sous la forme d'un partenariat entre le secteur privé et la commune, et gérant une dizaine de ligne de bus. À Hanoi, les lignes de bus se développent de plus en plus (la compagnie *Transerco* gère plus d'une trentaine de ligne) mais reste peu utilisé en comparaison des deux-roues. Par ailleurs, des projets de transports collectifs (métro, train ou bus) bénéficient du soutien de nombreux bailleurs de fonds (Banque mondiale, Japon et France). À noter dans les deux cas, l'implantation d'un nouveau type de mobilier urbain - l'abribus - depuis quelques années.

<sup>52</sup> Plusieurs objets analysés dans les recherches sur Hanoi et Ouagadougou illustrent cette tendance et sont discutés dans la partie suivante concernant les usages.

politique et économique. De véritables « central business districts » sont créés au centre-ville là où il n'y en avait pas auparavant et entraînent l'éviction des habitants : par exemple à Hanoi, dans le quartier français, ou à Ouagadougou, le long de l'avenue Kwamé N'Krumah. Le développement d'espaces de loisirs, tant au centre qu'en périphérie, sont aussi des indicateurs de l'émergence d'une culture du loisir, plus individuelle et ségréguée, tels que Faso Parc, le parc urbain de Bangr-Weogo ou le Stade du 4 août à Ouagadougou, ou encore Lenin Park, Hanoi Waterpark ou le Hanoi Golf Club à Hanoi.

Le développement des constructions en hauteur est également une caractéristique commune aux deux capitales. Toutefois, les *high rises* sont beaucoup plus nombreux et atteignent des hauteurs bien plus conséquentes à Hanoi qu'à Ouagadougou. Avant le *Doi Moi*, les hauteurs ne dépassaient pas quatre à cinq étages, avec quelques exceptions que constituaient les blocs de logements collectifs (les KTT) pouvant atteindre dix étages. À la suite de la réforme économique, les constructions de gratte-ciels n'ont d'abord constitué que quelques exceptions dans un paysage peu à peu dominé par des bâtiments d'habitations de faible hauteur issus de l'auto-construction. Certains hôtels furent construits en hauteur, alors que les gratte-ciels prévus pour des bureaux restèrent à la fin des années 1990 vides pour la plupart en raison de la baisse des investissements étrangers. À partir des années 2000, en raison de plusieurs évolutions législatives<sup>53</sup>, le marché immobilier des gratte-ciels connut un développement spectaculaire (ces derniers abritent désormais des centres commerciaux, des logements, des hôtels ou des bureaux). Actuellement, plus de 300 bâtiments de plus de onze étages dominent Hanoi, le plus grand gratte-ciel étant les *Keangnam Landmark Towers* dont l'un des bâtiments, en cours de construction, fera plus 70 étages.

Ouagadougou, dont le territoire est dominé par des constructions dépassant rarement le rez-de-chaussée, ne présente certes pas le même profil, mais a cependant connu un engouement semblable pour les constructions en hauteur à partir de la fin des années quatre-vingt. Cet engouement fut favorisé par la modernisation du centre-ville sous le régime révolutionnaire, puis accentué dès le milieu des années nonante au centre-ville, particulièrement le long de l'avenue Kwamé N'Krumah mais aussi en périphérie avec le projet « Ouaga 2000 ». Au contraire de Hanoi où l'élévation des immeubles a d'abord relevé de la volonté des investisseurs, c'est la volonté politique qui l'a favorisée à Ouagadougou en orientant l'usage des immeubles vers des activités autres que celles du logement (à l'exception de quelques cités de deux à trois étages construites par le pouvoir révolutionnaire). Le premier et seul bâtiment de douze étages de la ville est le siège de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest qui domine le centre-ville avec quelques autres bâtiments administratifs et financiers de moindre hauteur. Les hôtels Lybia, à « Ouaga 2000 », et Silmandé, en bordure du barrage, constituent d'autres exemples de constructions en hauteurs.

---

<sup>53</sup> Loi foncière de 2003, loi sur les investissements et la propriété de 2003, nouvelle loi sur les investissements de 2006.

Ces évolutions communes : l'augmentation de la motorisation privée, la spécialisation fonctionnelle et la ségrégation socio-spatiale, ainsi que la verticalisation des constructions constituent des caractéristiques communes à la majorité des villes « en développement ». Elles témoignent en grande partie d'une « occidentalisation » de l'urbanité de ces deux villes. L'analyse plus spécifique des lieux et objets récemment construits ou transformés permet d'aller au-delà de ce constat très général pour comprendre plus finement les résultats morphologiques de la connexion accrue de ces deux villes au reste du monde.

### Types urbains et objets caractéristiques de la mondialisation

Les lieux et objets étudiés à Hanoi et Ouagadougou sont inventoriés dans le tableau ci-dessous [Tableau 2] selon leur type urbain et les acteurs ayant participé à leur réalisation<sup>54</sup>.

Initialement, cette recherche s'était fondée sur une catégorisation des principales conséquences morphologiques de la mondialisation, distinguant huit « types urbains » : les tours de bureaux, les centres commerciaux, les aménagements d'espaces publics, la réaffectation de friches industrielles, les opérations de réhabilitation du patrimoine architectural, les hôtels et restaurants destinés (principalement) à une clientèle étrangère, les espaces dédiés à la culture, et les bâtiments d'habitation. Ces types – construits *a priori* à partir de la littérature existante - sont présents de manière différente suivant le contexte et l'histoire urbaine des villes considérées.

Nous avons donc finalement retenus six catégories avec des objets ou des lieux représentatifs dans les deux villes :

- Les bâtiments d'habitation ;
- Les centres commerciaux ;
- Les structures commerciales ;
- Les hôtels et bars ;
- La réhabilitation du patrimoine architectural ;
- Les tours de bureaux.

Au cours du terrain, cependant, d'autres objets correspondant à d'autres types urbains sont apparus comme significatifs des transformations récentes liées à la mondialisation dans chaque cas étudié : les espaces publics (à Ouagadougou), les infrastructures routières (à Ouagadougou en particulier), les centres de congrès (à Hanoi, à Ouagadougou le dernier est en projet), les monuments commémoratifs (à Ouagadougou), les infrastructures sportives (à Ouagadougou), les équipements culturels (à Ouagadougou) et les centres communautaires (à Ouagadougou). Finalement, treize « types urbains » figurent donc dans le tableau suivant.

---

<sup>54</sup> Les usages de ces objets sont décrits dans la partie suivante.

Ces variations montrent qu'au-delà de l'« occidentalisation », chaque ville mobilise à travers des stratégies d'acteurs des ressources différentes selon leurs priorités. Ainsi l'importance de la main publique, faible à Hanoi et forte à Ouagadougou, se manifeste très clairement dans les transformations morphologiques de ces espaces urbains. On constate en particulier que les espaces publics à Hanoi sont absents de notre échantillon dans la mesure où leur création ou amélioration n'a pas été à l'agenda des politiques urbaines mises en œuvre depuis deux décennies. À Ouagadougou en revanche, nous avons analysé une intervention majeure qui est la création d'un vaste espace vert destiné aux sports et aux loisirs. Les infrastructures routières constituent également une dimension structurante des interventions publiques à Ouagadougou (et sont représentées par conséquent dans nos biographies) alors qu'elles sont, pour les mêmes raisons (prédominance des acteurs privés) absentes de notre échantillon hanoïen. D'autres différences témoignent de l'écart en termes de niveau de développement économique : deux structures commerciales destinées aux classes moyennes et supérieures ainsi qu'un vaste centre de congrès sont analysés à Hanoi et ne figurent pas parmi les lieux étudiés à Ouagadougou.

Dans la partie suivante, nous ferons quelques remarques générales concernant les connexions internationales qui ont façonné ces opérations. Ces connexions internationales s'observent à différents niveaux (architecture, investissement, ingénierie, architecture d'intérieur, etc.) et sont établies à travers différents intermédiaires (voyages, expertises étrangères, Internet, revues, plans et photos, etc.).

**Tableau 2 : objets analysés, classés selon les types urbains et les connexions internationales**

Objets étudiés - Hanoi	Types urbains*	Connexions internationales**
<i>Hilton Hotel</i>	Hôtel et bar	Etats-Unis, France
<i>ChicoMambo</i>	Hôtel et bar	Japon, Angleterre
<i>Highlands Coffee</i>	Hôtel et bar	Etats-Unis
<i>Ciputra International</i>	Bâtiment d'habitation	Indonésie
<i>Selfbuild House in Dinh Cong</i>	Bâtiment d'habitation	Japon***
<i>Trung Hoa Nhan Chinh</i>	Bâtiment d'habitation	Autriche, Belgique
<i>Pacific Place</i>	Bâtiment d'habitation	Taiwan, France
<i>Big-C</i>	Centre commercial	France
<i>Trang Tien</i>	Centre commercial****	France
<i>VinCom</i>	Centres commercial	Ukraine, France
<i>Hang Da Market</i>	Centre commercial****	France
<i>Geo-Spa</i>	Structure commerciale	Corée
<i>Tan My</i>	Structure commerciale	France
<i>National Convention Center</i>	Centre de congrès	Allemagne, Chine
<i>Shop House Ma May</i>	Bâtiment à caractère patrimonial	France
<i>Opera House</i>	Bâtiment à caractère patrimonial	France

Objets étudiés - Ouagadougou	Types urbains*	Connexions internationales**
<i>Complexe Hôtel Libya et Centre commercial El Fateh</i>	Hôtel et bar/Centre commercial	Lybie, France, Italie
<i>Boîtes de nuit Byblos et Papagayo</i>	Hôtel et bar	Côte d'Ivoire, Sous-région, France***
<i>Jardin municipal La Gargote</i>	Hôtel et bar	-
<i>Villa Ouédraogo à Ouaga 2000</i>	Bâtiment d'habitation	Sous-région, Europe****-
<i>Villas de la Cité des 1200 Logements</i>	Bâtiment d'habitation	Sous-région, Europe****-
<i>Echangeur du sud</i>	Infrastructure routière	Lybie
<i>Mémorial aux Héros Nationaux</i>	Monument	France***
<i>Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO)</i>	Centre commercial	Union européenne, Suisse
<i>Marché central Rood Woko</i>	Centre commercial****	France
<i>Marché de fruits et légumes du PPAQG</i>	Centre commercial****	Union européenne, France
<i>Stade du 4 Août</i>	Infrastructure sportive	Chine
<i>Reemdoogo</i>	Equipement culturel	France
<i>Parc urbain Bangr-Weoogo</i>	Espace public	France, Allemagne, Union Européenne, Belgique, Pays-Bas
<i>Centre pour le Bien-être des Femmes</i>	Centre communautaire	Italie
<i>Immeuble Kanazoé</i>	Tour de bureaux	Sous-région***
<i>Musée de la musique</i>	Bâtiment à caractère patrimonial	Espagne, Italie, Mali, Maroc

\*Est répertorié ici le type urbain dominant; un objet peut incarner plusieurs types.

\*\* Maître d'ouvrage, partenaire financier ou maîtrise d'œuvre. Se reporter aux rapports respectifs pour l'origine de chacun des acteurs et le moment de leur intervention lors de la réalisation. Sauf exceptions (\*\*\*), les connexions internationales relevant des usages, ou des références stylistiques mobilisées, ne sont pas mentionnées ici.

\*\*\* Connexions internationales relevant d'aspects morphologiques ou stylistiques.

\*\*\*\* Ces espaces sont des marchés populaires transformés.

## Connexions internationales : cosmopolitisation et (re-)nationalisation du bâti

Les objets étudiés à Hanoi et Ouagadougou sont tous représentatifs de la multiplication des acteurs intervenant dans le développement urbain depuis une vingtaine d'année. Parmi ceux-ci, les acteurs étrangers sont de plus en plus nombreux et proviennent de pays variés, que cela soit au niveau de l'investissement immobilier, de la conception architecturale ou de l'ingénierie. Dans le cas de la capitale vietnamienne, ceux-ci sont issus de la coopération décentralisée (avec la ville de Toulouse dans le cas de Ma May), du secteur privé en provenance d'Indonésie (*Ciputra International City*), du Japon (*ChicoMambo*) ou de la Corée du Sud (*Geo-spa*). De nombreux architectes vietnamiens issus de la diaspora (les *Viet Kieu*) sont revenus au pays pour y travailler (*l'Opéra, Hang Da market, Tan My, Highlands Coffee*). Dans le cas de la capitale burkinabè, les acteurs sont liés à des programmes de coopération décentralisée (avec la ville de Grenoble dans le cas du Reemdoogo) ou bilatérale (la France dans le cas du Marché Rood Woko, l'Espagne lors de la réhabilitation du Musée de la Musique), ou au secteur privé telles que des entreprises libyennes (Complexe Hôtel Libya et Centre commercial El Fateh par exemple) ou des ONG italiennes (Parc urbain Bangr-Weogo ou Centre communautaire pour le Bien-Être des femmes).

À cette émergence d'acteurs multiples correspond une diversification des sources de financement des objets étudiés<sup>55</sup>. Depuis les révisions des lois foncières au début des années nonante (dès 1991 pour le Burkina Faso et dès 1992 pour le Vietnam), la propriété privée s'est développée, et l'investissement immobilier est apparu pour les citoyens comme le premier moyen de « faire de l'argent »<sup>56</sup>. Dans le cas de Hanoi, les investisseurs étrangers ont commencé à investir dans des tours de bureaux ou des hôtels. L'exemple de l'Hôtel Hilton est à ce titre représentatif de la mise en place d'un partenariat commercial nécessaire à l'activité des entreprises étrangères peu après l'ouverture du pays à l'économie de marché. En raison de l'embargo qui prévalait à cette époque, l'entreprise américaine passa par sa filiale européenne pour s'implanter au Vietnam. Une *joint-venture* fut créée avec le groupe *Thang Long*, propriétaire du site sur lequel se trouvait des logements socialistes. La représentante du groupe qui avait auparavant étudié l'architecture à Paris et travaillé avec le groupe Vinci a été ensuite au centre du choix par le comité populaire de Hanoi de cette entreprise de construction française. Ces partenaires choisirent ensuite deux architectes

---

<sup>55</sup> En page 12 ont été discutés les flux de capitaux transformant les formes urbaines par différents truchements : l'investissement dans l'immobilier, l'aide au développement d'infrastructures et à la planification urbaine et, enfin, le soutien à des opérations « thématiques » (conservation du patrimoine, espaces verts, équipements culturels).

<sup>56</sup> À ce titre, la construction d'habitations par de nombreuses familles, la plupart du temps sans le recours à un architecte mais au style affirmant la puissance économique de leur propriétaire, illustre les changements socio-économiques du début des années nonante. Les premières transformations du paysage urbain de Hanoi suite au *Doi Moi*, sont le produit de ces initiatives privées souvent soutenues par les *Viet Kieu*. Dans une moindre mesure, la diaspora burkinabè a aussi investie dans l'habitation, mais il faudra attendre la fin des années nonante pour voir émerger des villas à deux étages et aux toits en pente, caractéristiques des changements des pratiques constructives.

français à l'origine du style néo-classique du bâtiment, rappelant la période coloniale. L'exemple du Complexe Hôtel Libya et Centre commercial El Fateh illustre aussi l'intervention d'entreprises étrangères dans le développement du parc hôtelier de la capitale du Burkina Faso. Cependant, au contraire du Vietnam, les investissements étrangers n'ont pas été, en terme de volume financier mais aussi en terme d'impact urbain, les vecteurs des principales transformations de la capitale. Ce sont surtout les aides au développement qui ont permis de construire des équipements qui ont considérablement transformé Ouagadougou. L'exemple du parc urbain est à ce titre caractéristique des diverses connexions internationales qui se sont nouées pour soutenir financièrement ce projet. Le premier réaménagement de cet espace, qui consista à sécuriser le site par un mur de près de huit kilomètres de long, a été réalisé par l'agence Faso Baara (ONG burkinabè créée par la Banque mondiale en 1991) et financé par la coopération française et allemande. La seconde phase, centrée sur l'aménagement intérieur, fut basée sur une étude de faisabilité financée par la coopération hollandaise est menée par un consortium d'experts burkinabè et hollandais. L'opération d'aménagement à proprement parler fut principalement soutenue par l'Union Européenne, La Belgique et les Pays-Bas, et dans une moindre mesure par l'Etat et la commune de Ouagadougou.

Les connexions internationales des objets étudiés se lisent ainsi à travers les financements multiples qui permettent leur réalisation, mais aussi à travers les pratiques des acteurs et les divers intermédiaires mobilisés pour soutenir des modes de connaissances et d'actions sur l'espace urbain. Ces intermédiaires sont nombreux. Un prix international d'architecture, par exemple, peut être source d'inspiration comme dans le cas du Centre pour le Bien-être des Femmes à Ouagadougou. Francis Kéré, architecte burkinabè résidant à Berlin, a gagné le prix Aga Khan en 2004 pour l'école de Gando. La technique adoptée, une large toiture permettant de faire circuler l'air, a inspiré les deux architectes ayant participé à la conception du centre communautaire de Ouagadougou. Ce dernier projet a reçu à son tour de nombreux prix internationaux. L'architecte burkinabè a communiqué par e-mails avec l'architecte italien, et l'équipe de celui-ci a effectué plusieurs missions dans la capitale. L'usage d'Internet et les voyages sont donc deux autres types d'intermédiaire qui contribuent à la mondialisation culturelle des formes urbaines. Par exemple, les concepteurs des deux premières tours *Vincom*, produit d'un partenariat entre un investisseur ukrainien d'origine vietnamienne et l'entreprise immobilière étatique VNCC, n'étaient pas vraiment familiers avec la conception d'édifices de telle hauteur. Ils ont donc visité Hong Kong et Singapour et ont étudié ce type urbain à travers divers livres étrangers achetés lors de voyages ou commandés sur Internet. À Ouagadougou, la conception du Reemdoogo a aussi donné lieu à de nombreux voyages entre Grenoble et la capitale burkinabè, tant pour les employés de la Régie2c ou l'ONG « Culture et développement » que pour l'architecte burkinabè en charge du projet communal.

Les maisons d'habitation dans les deux capitales illustrent aussi la capacité de leur propriétaire à naviguer entre différences références culturelles pour aménager l'intérieur et

l'extérieur du bâtiment. À Hanoi, la maison de la famille Loan emprunte différents éléments stylistiques japonais, la fille ayant étudié à Tokyo et ayant reçu de nombreux conseils lors de ce séjour de la part d'un compatriote reconnu pour son architecture moderne mélangeant différentes influences asiatiques. À Ouagadougou, la décoration de la villa de la famille Ouédraogo est faite à partir de divers meubles et articles importés alors que la construction à deux niveaux, qui symbolise un statut social élevé et qui emprunte ici à des réalisations ivoiriennes, a été proposée par l'architecte. Certaines des réalisations que nous avons étudiées ont été largement médiatisées à travers Internet, des émissions de la télévision, des clips musicaux (à Ouagadougou), des brochures touristiques à Hanoi (le centre international de congrès par exemple) et Ouagadougou (le Mémorial aux Héros Nationaux par exemple), des sites Internet spécialisés dans l'immobilier (à Hanoi en particulier), etc. Elles contribuent ainsi à accentuer le processus de mondialisation des formes.

La multiplication d'acteurs, de sources de financements et d'intermédiaires a donc produit ces dernières années une spectaculaire diversification des formes construites. Des types inédits, comme le parc urbain à Ouagadougou (où de nouveaux types de loisirs prennent place) ou l'espace résidentiel clôturé et surveillé à Hanoi (*Ciputra International City*), sont ainsi apparus dans la morphologie de ces deux villes. Leur apparition ne résulte cependant pas d'un simple transfert d'une solution constructive d'un lieu d'origine à un lieu de destination (de type « copier-coller »). D'une part en effet, comme l'ont montré les biographies d'objets dans les deux villes, les connexions et les influences sont multiples (en raison notamment de situations de cofinancement) et se combinent dans le processus de conception/réalisation. D'autre part ces objets sont le produit d'un processus de contextualisation, ceci parce que la demande locale est spécifique (par exemple en matière de typologie de logements), mais aussi parce que le langage architectural prend couleur locale.

Cela se manifeste particulièrement dans le cas des grands projets dans chacune des villes dans lesquels l'Etat joue un rôle important. Ainsi, pour tous les projets de grande ampleur à Hanoi, soit les maîtres d'ouvrage ont dû travailler avec une entreprise d'Etat semi privatisée soit l'Etat a eu une grande influence sur la localisation du projet et son esthétique (*THNC, Ciputra International, Vincom Towers* par exemple). À Ouagadougou, l'Etat a gardé, en dépit du changement de régime, le contrôle des opérations de grande échelle comme l'illustre le cas de l'échangeur du sud (où la Lybie s'est retirée après la première phase) ou du SIAO. Or, ces ouvrages d'Etat traduisent souvent une volonté d'affirmation identitaire à travers la mobilisation d'éléments stylistiques rappelant les « cultures locales ». Cette « nationalisation » des interventions résulte soit explicitement d'une demande de la maîtrise d'ouvrage soit des stratégies des architectes qui visent ainsi à gagner l'approbation du maître d'ouvrage lors d'un concours. Ainsi, l'importation par le Ministère de la Construction d'un type urbain tel que le centre national de congrès (*National Convention Center*) à Hanoi a donné lieu à des adaptations valorisant des éléments culturels locaux : le projet de l'architecte allemand Meinhard von Gerkan a été retenu en raison de son toit en forme de

vague rappelant les mers de la région. Par ailleurs, les règles d'orientations de l'ensemble suivent celles du *phong thuy* selon la demande du Ministère de la Construction : pour ce faire des lacs artificiels ont été réalisés devant le bâtiment, et celui-ci tourne le dos aux montagnes de *Ba Vi*<sup>57</sup>. À Ouagadougou, le monument aux héros nationaux, devenu un objet emblématique du paysage de la capitale et souvent qualifié de « tour Eiffel », contient différents symboles régionaux qui ont été au centre des préoccupations du jury dirigé par la Direction Générale de l'Architecture et de la Construction. Ainsi, la construction de demi-sphères rappelant des calebasses (symbolisant entente et fraternité) a été valorisée par les architectes de l'agence AIC<sup>58</sup>. On observe donc, en synthèse, dans les processus de production des formes construites à une dialectique cosmopolitisation/nationalisation, qui constitue un trait commun saillant dans les transformations morphologiques des deux capitales<sup>59</sup>.

---

<sup>57</sup> À noter que les règles architecturales procédant de la géomancie se retrouvent dans plusieurs objets analysés tels que THNC, les tours Vincom, les maisons auto-construites, ou l'Hôtel Hilton.

<sup>58</sup> À noter que l'on retrouve la symbolique de la calebasse dans d'autres infrastructures d'Etat comme le projet du Centre international de conférence ou le Musée national. L'usage d'outils traditionnels (mortiers, calebasses, etc.) comme éléments symboliques de l'architecture régionale est valorisée par certains architecte travaillant dans le domaine privé, comme l'illustre l'Immeuble Kanazoé.

<sup>59</sup> Cette dialectique s'observe aussi au niveau privé, particulièrement au niveau de la décoration intérieure et de l'agencement des pièces, à Hanoi (THNC, Pacific place, Ciputra ou maisons auto-construites) et Ouagadougou (Villas de la famille Ouédraogo et de la famille Sanou).

## 4. USAGES : VIVRE LA VILLE

Les formes construites étudiées dans le cadre de cette recherche sont celles qui, parce que façonnées par des connexions translocales ou transnationales, manifestent, comme nous venons de le voir, la diversité des influences à l'œuvre dans des villes encore récemment très marginales. Ces nouvelles formes sont appropriées, utilisées, et « produisent » de nouvelles pratiques, de nouveaux discours (sur une ville, la population qui la constitue) et de nouveaux positionnements identitaires. C'est ce processus que l'analyse des usages visait à analyser.

Les résultats de l'analyse peuvent être résumés par la distinction de quatre types d'espaces caractérisant l'usage de ces nouvelles formes construites.

Les premiers – espaces de fragmentation – correspondent aux processus de ségrégation sociale, qui sont à l'œuvre dans les deux villes. Ces espaces sont inclusifs pour les groupes sociaux qui y ont accès, en raison de leur capital économique et social; ils sont exclusifs envers les autres groupes sociaux. Les seconds – espaces de formalisation – correspondent à la volonté des pouvoirs publics ou privés de réguler, à travers de nouvelles normes, des espaces relevant de l'informalité. Ces espaces demandent un apprentissage de la part de la population sujette à ces transformations. Les troisièmes – espaces de distinction – correspondent à l'individualisation croissante des sociétés urbaines étudiées. Ces espaces constituent des scènes pour l'affichage des nouveaux goûts et styles de vie des citoyens. Les quatrièmes – espaces de représentation – correspondent, au contraire des précédents, à des espaces où l'appartenance à un collectif national ou ethnique est célébrée.

On notera que ces quatre espaces correspondent à des types d'usage. Les mêmes objets analysés peuvent donc se retrouver concernés par ces différents espaces d'usage.

### Espace de fragmentation

Les espaces de fragmentation correspondent aux espaces résidentiels et de service destinés à la nouvelle bourgeoisie émergente tant à Hanoi qu'à Ouagadougou. Source de polarisation sociale, ces espaces se structurent à travers les pratiques prenant place dans, et aux abords, des types urbains tels que les hôtels et bars, les bâtiments d'habitation, les tours de bureaux, les centres commerciaux ou les structures commerciales.

Ainsi à Hanoi, les usages observés dans des grandes surfaces ou des espaces de services telles que *Vincom* ou *Big-C*, et à plus petite échelle, *Highlands Coffee*, *ChicoMambo*, *Tan My* ou *Geo-Spa*, montrent que seules certaines catégories sociales peuvent avoir accès à des marques étrangères et à de nouveaux services. À Ouagadougou, la zone résidentielle de « Ouaga 2000 », le centre commercial El-Fateh – bien que toujours sous-exploité – ou La

Gargotte - jardin municipal où la propriétaire souhaite implanter un espace de restauration de haut standing - sont caractéristiques de ces processus de fragmentation sociale.

Par ailleurs, la pression foncière ayant cours dans les capitales étudiées presse les propriétaires d'espaces tels que des hôtels ou des bureaux à les rentabiliser en attirant des classes sociales moyennes à supérieures. L'Hôtel Lybia à Ouagadougou ou l'Hôtel Hilton à Hanoi sont destinés à une clientèle nationale ou étrangère recherchant des standards internationaux luxueux. Sur l'avenue la plus prestigieuse de la capitale burkinabè, l'immeuble Kanazoé abrite multinationales, banques, ambassade et location d'appartements. Seules quelques personnes aisées peuvent acheter des propriétés privées, spéculer et/ou louer ces dernières à des gens fortunés (fonctionnaires, entrepreneurs, expatriés, etc.) comme c'est le cas à « Ouaga 2000 » et aux « 1200 logements » à Ouagadougou ou à Ciputra, THNC et Pacific Place à Hanoi.

Dans ces deux capitales, il n'y a pratiquement pas d'offre de nouveaux logements destinée aux classes moyennes inférieures et a fortiori aux plus défavorisés. Bien qu'il n'existe pas à proprement parler de bidonville à Ouagadougou ou Hanoi<sup>60</sup>, d'importantes populations pauvres vivent dans des logements délabrés le plus souvent dans des secteurs urbains périphériques. L'étalement urbain de ces capitales, non régulé par les autorités publiques et couplé à des processus d'éviction de classes populaires, contribue à accentuer ces processus de ségrégation. L'éviction résulte d'un processus de gentrification très marqué dans le centre de Hanoi (tant sur le plan commercial que résidentiel), alors qu'à Ouagadougou son essor se limite à quelques quartiers (les « 1200 logements » par exemple, ou dans le cadre du projet ZACA). L'analyse des usages dans les quartiers les plus favorisés montrent que la fragmentation sociale va de pair avec le renforcement d'un « communautarisme de riches ». Par leurs pratiques sociales, par leur capacité à être mobiles et par les dispositifs sécurisant leur espace de vie, ces citadins appartiennent à une même communauté de biens, comme l'ont montré les biographies d'objets à Ciputra (qui est une véritable communauté fermée) ou des maisons auto-construites (structurée autour des mêmes cercles de voisinage) à Hanoi ou de la villa Ouédraogo à « Ouaga 2000 » (quartier « ouvert, mais dont l'éloignement de la ville contribue à le rendre inaccessible pour la plupart des citadins).

### Espace de formalisation

Les espaces de formalisation supposent une logique d'apprentissage des formes construites. Les réalisations étudiées se rapportant à ces espaces sont les bâtiments d'habitation, les centres commerciaux (ou marchés populaires transformés), les bâtiments à caractère patrimonial et les infrastructures routières.

---

<sup>60</sup> Il n'existe pas de définition universelle d'un bidonville. Cependant, ONU-Habitat caractérise ce type urbain par trois caractéristiques principales : le manque d'accès aux infrastructures de base, la densité élevée et l'insécurité foncière (UN-HABITAT, *The Challenge of Slums, Global Report on Human Settlements*, 2003). Le paysage urbain de Hanoi et Ouagadougou, notamment en raison du régime socialiste qui a prévalu il y a plus de vingt ans, ne réunit pas toutes ces caractéristiques.

Les nouvelles formes de logement se distinguent des constructions populaires, et nécessitent pour les usagers de composer avec les nouvelles normes imposées par le bâti. Cela s'observe, par exemple, dans le cas des appartements de THNC ou Pacific Place à Hanoi où les dispositions spatiales d'un salon, d'une cuisine ou d'une buanderie, impliquent pour ses habitants de se conformer à (dans certains cas) ou de réinterpréter (la plupart du temps) l'usage du logement. Les villas étudiées à Ouagadougou illustrent aussi ce renouvellement des usages domestiques où la cuisine se dédouble en une cuisine « moderne », souvent peu utilisée, et une autre « traditionnelle », ouverte sur la cour et lieu de pratiques culinaires plus soutenues.

Les marchés populaires transformés sont aussi caractéristiques de l'apprentissage de nouvelles normes. Autrefois remplis de clients attirés par des marchandises dispersées, ces lieux tendent à être régulés par les autorités publiques selon une approche mêlant hygiénisme, sécurité et fiscalité. En effet, les commerçants se voient imposer la construction d'étals ou de box, et par là même, une occupation stable et statique nécessaire au prélèvement de taxes commerciales. En outre, durant ces transformations, les commerçants sont déplacés et ne sont pas assurés de pouvoir retrouver leur place et leur clientèle. À Hanoi, les marchés de Hang Da, Cua Nam et Nom sont caractéristiques de ces transformations où les acteurs commerciaux ne sont pas consultés par les maîtres d'ouvrage. A contrario, à Ouagadougou, les transformations du marché des fruits et légumes de Gounghin ont été portées par un projet de développement inclusif où la participation des commerçantes a été valorisée (mais a été par la suite caractérisée par des relations asymétriques de pouvoir entre concepteurs et usagers). Le marché central de la capitale a lui aussi été transformé sur la base d'un processus participatif, mais moins développé que celui utilisé à Gounghin. En dépit de ces efforts, le nouveau marché a fait l'objet de conflits d'usage importants en 2009. Ainsi, la création d'une zone piétonne autour du grand marché, vide de circulation motorisée et de commerçants a été vivement contestée par les usagers du secteur, nécessitant l'intervention des forces de l'ordre.

La formalisation d'espaces patrimoniaux est représentatif d'une valorisation des cultures constructives locales, plutôt informelles et peu considérées par les pouvoirs locaux. Ancien espace commercial du quartier des 36 rues de Hanoi, Ma May a été réhabilité pour devenir un espace d'exposition retraçant le processus de rénovation et les anciens usages qui y prenaient place au début du 19<sup>ème</sup> siècle. La réhabilitation du Musée de la Musique de Ouagadougou est pour sa part, à travers le processus même de reconstruction, un projet pédagogique. Les ouvriers locaux qui y participent sont en effet aidés par des artisans provenant de la sous-région afin de redécouvrir et d'apprendre à utiliser des techniques constructives locales.

La formalisation concerne également la circulation routière, comme le montre la réalisation d'une nouvelle infrastructure routière étudiée à Ouagadougou – l'échangeur du Sud. L'importation de ce type urbain dans le paysage ouagalais est motivée par des arguments

techniques tels que la fluidité du trafic, la sécurité des usagers et l'anticipation du trafic de ces prochaines années, mais aussi et surtout, par des arguments politiques puisqu'elle permet la création d'un axe monumental et donne ainsi une image moderne et internationale à la capitale. Sa réalisation est accompagnée d'une nouvelle signalétique et d'un dispositif pédagogique (vidéoclip didactique à la télévision nationale en particulier) visant à discipliner l'usage d'un tel ouvrage à la fois complexe et inédit à Ouagadougou.

Dans nos analyses, le discours des usagers à propos de cette formalisation d'espaces informels tend, sauf rares exceptions, à rejoindre celui des maîtres d'ouvrage. À savoir que l'on retrouve de part et d'autre une célébration du « développement », de la « modernisation » ou de la « civilisation » de la ville et de ses habitants. Cette mutation décrite comme positive se réalise, en d'autres termes, par le truchement de ces espaces plus formalisés en ce sens qu'ils distribuent des pratiques dans des espaces spécifiques, comme le font les nouveaux logements ou les nouveaux commerces où manger, dormir et travailler sont des activités qui ne peuvent plus se faire (comme par le passé) au même endroit

### Espace de distinction

Les espaces de distinction – où les citoyens expriment leur individualité et leur statut social - regroupent, parmi les réalisations étudiées, les bâtiments d'habitation, les tours de bureaux, les centres commerciaux, les hôtels et bars, les infrastructures sportives et les espaces publics. Les maisons auto-construites de Hanoi, tant au niveau de leur style que de leur architecture d'intérieur, illustrent particulièrement cette volonté des habitants de se différencier de leurs voisins. Dans le cas de zones résidentielles, comme la communauté fermée de Ciputra à Hanoi caractérisée par une architecture extrêmement homogène, c'est l'ensemble du secteur qui devient distinctif. Il est symptomatique de constater qu'une fois installés à Ciputra, certains de ses habitants souhaitent déménager pour pouvoir exprimer plus librement leur statut dans des habitations dont le style est moins contrôlé. Sous le régime socialiste qui prévalait avant le *Doi Moi*, de telles stratégies de distinction, manifestes également dans l'habillement ou le choix des véhicules motorisés, ne pouvaient se déployer. De même, à Ouagadougou, les villas à deux niveaux (villa de la famille Ouédraogo), leur extension (villa de la famille Sanou), ou les tours de bureaux (Immeuble Kanazoé) traduisent le pouvoir économique de leur propriétaire. Sous le régime sankariste, et en raison de la prégnance des traditions moose, cette expression formelle du pouvoir économique par le bâti n'était pas envisageable.

La boîte de nuit Byblos et Papagayo constitue pour sa part un lieu où les Ouagalais peuvent développer de nouvelles pratiques urbaines et afficher avec ostentation, lorsqu'ils en ont les moyens, leur richesse, que cela soit au niveau vestimentaire ou de leurs dépenses nocturnes. À ces formes de divertissement se conjuguent des espaces de loisirs pour classes privilégiées, tels que le karting du Stade du 4 août, le Faso Parc et ses jeux pour enfants, ou le Bangr-Weoogo qui offre notamment des possibilités de jogging. Ces pratiques, plus

individuelles et consuméristes, se sont développées autant à Hanoi qu'à Ouagadougou depuis l'avènement du libéralisme économique. Parallèlement à ces formes d'ostentation s'est aussi développée une volonté d'intimité plus grande à l'égard de la famille : étudier dans le parc urbain, ou s'y promener avec son ou sa partenaire, permet aux jeunes Ouagalais de se soustraire aux regards des autres, tout comme le fait d'aller au cinéma dans les salles de Vincom, ou se balader à Big-C, pour les jeunes citadins de Hanoi.

### Espace de représentation

Enfin, les espaces de représentation – où l'appartenance à un collectif est célébrée – regroupent les types urbains tels que les monuments, les centres de congrès, les équipements culturels ou les centres communautaires. Réalisations éminemment politiques, le Monument aux Héros Nationaux de Ouagadougou ou le Centre national de congrès de Hanoi offrent aux citadins des symboles destinés à renforcer et reproduire une identité nationale. Peu fréquentés, parce qu'à l'écart des flux de pratique quotidienne de la ville, ces espaces monumentaux sont cependant surtout présents aux Hanoïens et aux Ouagalais à travers des vecteurs de communication, comme les cartes postales ou les génériques de journaux télévisés.

Ce sont donc plutôt certains espaces à vocation culturelle ou des espaces publics qui, dans chacune de ces villes fonctionnent comme lieux d'expérience d'une appartenance collective. Le Reemdoogo à Ouagadougou est ainsi devenu un lieu de rassemblement important où les usagers se retrouvent autour de la musique contemporaine qui est devenue l'expression culturelle qui distingue le Burkina Faso en Afrique subsaharienne. Cette fonction cohésive du Reemdoogo, décrite par ses usagers, est renforcée par le fait qu'une émission très populaire de la télévision nationale y est réalisée. Par cet intermédiaire, ce centre culturel rassemble bien au-delà du périmètre de la capitale. Les marchés et les grands parcs publics à Hanoi remplissent une fonction similaire en ce sens qu'ils constituent les principaux lieux de pratiques routinières, comme la gymnastique du matin (dans le parc Lénine) ou l'achat d'aliments frais (au Cho Hom, notamment). Si les nouveaux espaces de consommation, tel que Vincom, tendent à constituer des lieux d'individualisation et de distinction, ces lieux peu transformés ces dernières années fonctionnent donc encore comme d'importantes arènes publiques, au sens plein du terme.

Au terme de cette revue des usages prenant appui sur les objets étudiés à Hanoi et à Ouagadougou, nous pouvons donc conclure au fait que ces formes urbaines contribuent à produire de nouvelles pratiques, de nouveaux discours et de nouveaux positionnements identitaires depuis les changements politiques et économiques survenus au Vietnam et au Burkina Faso il y a vingt ans. De manière générale, ces nouvelles cultures urbaines s'articulent donc autour de processus de fragmentation sociale, de formalisation de l'environnement construit, d'individualisation des pratiques et de formes d'appartenance collective. Certains de ces processus sont plus présents dans une capitale que dans l'autre.

Par exemple, les espaces de distinction se retrouvent plus à Hanoi qu'à Ouagadougou, notamment en raison du pouvoir économique plus élevé de ses habitants. Alors que les espaces de représentation sont au contraire plus présents à Ouagadougou, principalement en raison de projets de développement valorisant les cultures locales.

Les formes construites étudiées dans ce projet, tout comme les discours et les pratiques des acteurs, sont celles qui, parce que façonnés par des connexions translocales ou transnationales, disent la complexité des identités culturelles contemporaines. Ces identités urbaines sont faites de la permanence et du changement des formes de la ville et des modes de vie de ses habitants. Ces relations évoluent dans un contexte de rapides transformations économiques, sociales et culturelles, et tendent à composer avec un modèle « global », néolibéral et consumériste, et un modèle « local », collectif et plus traditionnel.

## 5. COSMOPOLIS : RETOUR SUR LES QUESTIONS DE RECHERCHE

Au terme de cette comparaison concluant les recherches menées à Hanoi et Ouagadougou, il convient de revenir sur les questions de recherches structurant cette étude. Celle-ci a analysé comment la mondialisation - entendue comme l'intensification d'interconnexions et de flux économiques, sociaux et culturels à l'échelle de la planète - contribue à transformer des villes longtemps marginalisées. Ayant en commun d'être des capitales dont l'économie est émergente et dont le paysage urbain est en rapide transformation depuis une vingtaine d'année, Hanoi et Ouagadougou sont devenues des villes cosmopolites où des flux de capitaux, de personnes et de connaissances lient leurs espaces urbains respectifs à d'autres villes et régions géographiquement lointaines.

Ce rapport de recherche a répondu à la question structurant l'ensemble de cette étude sur la mondialisation des formes urbaines : *comment la mondialisation de la culture influe-t-elle sur les dynamiques contemporaines de transformation urbaine ?* Cette question de départ a été découpée en trois questions de recherche portant sur les régimes urbains, les liens entre flux et formes et les biographies d'objets. Ce travail n'a pas procédé d'une démarche « vérificationniste » en ce sens que nos hypothèses ont surtout eu une valeur heuristique. Il est toutefois utile de conclure avec un bref retour sur les hypothèses que nous avons mises en lien avec nos questions de recherche.

### Des régimes urbains cosmopolites

L'hypothèse selon laquelle la mondialisation de la culture se traduit au niveau de la gouvernance locale par l'émergence de régimes urbains cosmopolites a été très fructueuse au cours de ce travail.

Ouagadougou et Hanoi ont parcouru une trajectoire de transition économique, légale et institutionnelle importante au cours de ces vingt dernières années. Ces capitales ont été marquées avant les années nonante par l'hégémonie d'une politique d'inspiration socialiste (voire soviétique) caractérisée par la nationalisation des terres et des moyens de production ainsi que par la promotion d'une société nouvelle et autonome. Depuis lors, les changements principaux à l'échelle nationale qui ont affecté les régimes urbains des deux capitales sont constitués par la privatisation de l'économie et les réformes de l'administration territoriale. Dans les deux cas, cette libéralisation économique se déroule dans un contexte où l'Etat garde le contrôle formel sur le cadre et les orientations de développement de la capitale. Toutefois, dans les faits, la situation est différente en raison des pratiques informelles relevant tantôt du droit coutumier, tantôt de relations clientélistes.

Les régimes urbains actuels de Hanoi et Ouagadougou sont constitués par des acteurs nettement plus divers et internationaux qu'auparavant et capables de naviguer entre des ensembles de références culturelles variées. Ainsi, la gouvernance de ces capitales s'est vue transformée, suite aux réformes économiques, par l'apparition de nouveaux acteurs publics et privés. L'Etat compose désormais avec un système pluriel où l'entreprenariat domine. Trois types d'acteurs peuvent être distingués : les entreprises semi-étatiques ou privées, les acteurs internationaux (partenaires techniques et financiers multilatéraux ou bilatéraux, investisseurs étrangers) et le secteur privé populaire (société civile et particuliers). Au sein de ces groupes d'acteurs peuvent être observées des relations de parentés ou clientélistes ainsi que la rémanence d'anciens liens coloniaux.

Ces acteurs ont ces dernières années élaboré, très majoritairement sur la base d'expertises étrangères, des plans d'aménagement urbain, couvrant un territoire fonctionnel de plus en plus large. Dans les deux villes, cette activité plus internationalisée et intensive de planification urbaine est cependant restée en grande partie un exercice de nature théorique. Ces plans ont en effet été peu respectés en raison des pratiques informelles des habitants et des décideurs politiques. Cette absence de véritable régulation a entraîné un rapide processus d'étalement urbain, conduisant à l'englobement des villages périphériques, une précarité des infrastructures de bases et de nombreux problèmes environnementaux (pollution des eaux et de l'air en particulier). Les derniers plans en date tentent d'y remédier.

Autant à Hanoi que Ouagadougou, la planification urbaine est héritière des dispositifs juridiques de l'ère révolutionnaire. Le maillage politique, sous la haute main du parti communiste, favorise à Hanoi la corruption et empêche le développement d'une véritable régulation du développement urbain qui soit dans l'intérêt collectif. À Ouagadougou, le droit au lotissement des terrains conféré depuis la période sankariste aux citoyens, favorise l'étalement urbain et, là aussi, la corruption. L'importance de l'aide internationale - qui s'accompagne d'un contrôle de l'utilisation des fonds et de différents transferts de compétences - ainsi que l'administration mise en place par son Maire ont cependant permis le développement d'une planification dont les résultats, au centre-ville tout du moins, sont beaucoup plus tangible que dans la capitale vietnamienne.

Les objectifs de développement fixés par les nouvelles coalitions d'acteurs publics et privés qui se sont mises en places dans les deux villes ces vingt dernières années peuvent se résumer par une volonté de construire des capitales dynamiques et compétitives. Beaucoup d'efforts sont réalisés pour créer une image de ville internationale et attirer une population cosmopolite, notamment à travers la construction d'infrastructures de prestige. Autrement dit, au-delà des différences en termes de stratégies de développement, ces deux villes partagent une vision entrepreneuriale de la gouvernance urbaine.

## Des formes urbaines cosmopolites

L'hypothèse selon laquelle ces régimes sont à l'origine de formes urbaines cosmopolites, c'est-à-dire façonnées par l'intensification des circulations de personnes, de connaissances et de capitaux, a également trouvé une large confirmation dans les résultats de nos études de cas.

Les deux villes étudiées ont en commun d'être des villes dont l'économie s'est rapidement développée lorsque le Vietnam et le Burkina Faso sont passés d'un régime socialiste à un régime libéral (ou du moins, dans le cas du Vietnam, à une économie de marché à orientation socialiste). Cependant, cette transition n'a pas immédiatement affecté l'économie de ces pays. La décision prise par l'Etat vietnamien d'un « renouveau » économique en 1986, ne sera véritablement formalisée qu'en 1992 lors de la révision de la Constitution et les échanges internationaux ne se développeront véritablement qu'après la levée de l'embargo américain en 1994. Au Burkina Faso, la mort de Thomas Sankara en 1987 a débouché d'abord sur une période dite « de rectification » jusqu'en 1991, date à laquelle l'Etat adopte un Programme d'Ajustement Structurel et une nouvelle Constitution. Les échanges économiques se développeront ensuite après la dévaluation du Franc CFA en 1994.

Depuis lors, Hanoi et Ouagadougou sont devenus les destinataires de nombreux investissements, notamment étrangers, qui ont contribué à transformer leurs paysages urbains. Les réformes économiques engagées - qui se sont traduites par la privatisation d'entreprises d'Etat, la croissance de l'initiative privée et l'ouverture au commerce international - ont mobilisé des capacités techniques et financières internationales combinant investissements directs étrangers, aide publique au développement et transferts de fonds privés. À ces flux financiers s'ajoutent des flux de personnes de plus en plus conséquents, constitués d'une part par des migrations internes et, d'autre part, par le tourisme d'affaire et le tourisme culturel. De plus en plus de manifestations internationales (politiques, sportives ou culturelles) sont organisées dans ces capitales et contribuent à accroître leur centralité à l'échelle régionale. Finalement, les télécommunications, secteur économique en plein essor dans les deux pays considérés, contribuent à transformer les connaissances mises en œuvre dans les transformations urbaines, que cela soit au niveau de la conception architecturale et urbanistique ou au niveau des pratiques sociales quotidiennes.

Les instances dirigeantes - tant les autorités étatiques que locales - des deux capitales étudiées mobilisent ainsi différents modèles de développement urbain depuis l'ouverture internationale de leur pays. Certains modèles (comme l'entrepreneuriat ou la planification stratégique) suivent une trajectoire Nord-Sud, que l'on qualifiera d'attendue, tandis que d'autres, à portée certes plus modeste en général (concernant le traitement des déchets ou la gestion communautaire à Ouagadougou) suivent une trajectoire Sud-Sud, de type régionale. Au contraire de Hanoi qui ne constitue pas un modèle de référence de

développement à l'échelle régionale, la municipalité de Ouagadougou est en effet devenue, suite à la décentralisation, exportatrice d'expériences relatives à des politiques urbaines. L'inscription des deux villes dans le contexte international est donc clairement contrastée : d'un côté on trouve une ville se reposant essentiellement sur l'expertise étrangère et dont le développement, généralement considéré comme chaotique, n'est pas émulé ailleurs, et de l'autre, une ville utilisant de manière plus stratégique l'expertise étrangère, principalement à travers la coopération décentralisée, et dont le développement – du moins au niveau de la gestion urbaine de la municipalité – est considéré comme exemplaire à l'échelle régionale.

Les formes urbaines de Hanoi et Ouagadougou ont donc été, et sont toujours, transformées par ces nouvelles formes de gouvernance. L'augmentation de la motorisation privée, la spécialisation fonctionnelle, la ségrégation socio-spatiale et la verticalisation des constructions constituent les quatre principales caractéristiques communes de ces capitales, et plus généralement de la majorité des villes « en développement ». Elles témoignent en grande partie d'une « occidentalisation » de l'urbanité de ces deux villes. Toutefois, l'analyse plus spécifique d'un échantillon raisonné de lieux et objets récemment construits ou transformés permet de dépasser ce constat pour comprendre plus finement les résultats morphologiques de la connexion accrue de ces deux villes au reste du monde.

Six types urbains communs ont été répertoriés : les bâtiments d'habitation, les centres commerciaux, les structures commerciales, les hôtels et bars, la réhabilitation du patrimoine architectural, et les tours de bureaux. Sept autres types urbains, plus spécifiques aux cas étudiés dans chaque capitale, sont également apparus comme significatifs des récentes transformations liées à la mondialisation: les espaces publics, les infrastructures routières, les centres de congrès, les monuments commémoratifs, les infrastructures sportives et les centres communautaires. Ces variations montrent qu'au-delà de l'« occidentalisation », chaque ville mobilise, à travers des stratégies d'acteurs, des ressources différentes selon leurs priorités. On observe ainsi dans les deux villes une dialectique, sur le plan de la morphologie urbaine, entre cosmopolitisation et nationalisation (voire ethnicisation). Par ailleurs et au-delà d'aspects stylistiques ou morphologiques, les processus de conception de ces objets, et de leur usage, sont révélateurs de l'émergence de nouvelles cultures urbaines.

### **Des nouvelles cultures urbaines**

L'hypothèse selon laquelle les formes construites sont des ressources expressives et permettent des mises en forme et des positionnements identitaires s'est également révélée féconde pour notre analyse.

Les formes construites étudiées dans ce projet, tout comme les discours et les pratiques des acteurs, sont celles qui, parce que façonnés par des connexions translocales ou transnationales, disent la complexité des identités culturelles contemporaines. Il s'agit en effet d'hybrides exprimant les négociations qu'opèrent leurs producteurs entre des

références à des espaces proches et lointains. À l'autre bout de la chaîne, ces nouvelles formes sont appropriées, utilisées. Par exemple, la transformation de logements sociaux en un luxueux spa (Geo-Spa) à Hanoi ou la réhabilitation d'une forêt, ancien « refuge de bandit » en un parc urbain (Parc Bangr-Weoogo) à Ouagadougou contribuent à produire de nouvelles pratiques (de loisirs en l'occurrence), de nouveaux discours (sur la modernisation dans ce cas) et de nouveaux positionnements identitaires (reposant ici principalement sur une volonté de distinction sociale). De nouvelles cultures urbaines – plus individuelles et consuméristes – se développent chez les classes moyennes à supérieures. Afficher son pouvoir à travers la construction d'un immeuble ou d'une maison prestigieuse fait désormais partie des pratiques possibles.

Les nouvelles formes urbaines sont donc, comme toute culture matérielle, produite par des cultures et productrices de culture. Elles manifestent la diversité des influences à l'œuvre dans des villes encore récemment très marginales.

Les usages et plus largement les cultures urbaines qui s'articulent à ces nouvelles formes sont nombreux et diversifiés. Pour les résumer nous avons distingué quatre espaces d'usage correspondant à quatre processus sociaux différents : la fragmentation sociale, la formalisation de l'environnement construit, l'individualisation des pratiques et l'appartenance collective.

La fragmentation sociale constitue le processus le plus saillant. Les inégalités socio-économiques se sont creusées, des habitants sont évincés d'espaces aujourd'hui gentrifiés et autrefois populaires, tandis que des enclaves de richesse se construisent à l'attention de résidents et touristes fortunés. Cela s'observe tant au niveau résidentiel, commercial que ludique. Les pratiques de la ville relatives aux communautés fermées et aux centres commerciaux sont particulièrement symptomatiques de cette mutation des usages observables dans les deux villes.

La transformation morphologique rapide de Hanoi et Ouagadougou se traduit également par une formalisation des espaces qui suscite de nouvelles pratiques urbaines. Cette formalisation concerne à la fois le logement, qui se spécialise du point de vue fonctionnel, les commerces (où, notamment, le marchandage disparaît), la voirie (avec l'apparition de feux rouges, de giratoires, d'échangeurs et de zones piétonnes) et, plus généralement, l'espace public (éviction des commerçants ambulants du centre ville, réorganisation des marchés). Ce processus introduit de nouvelles normes d'usage de la ville et crée dans certains cas des contestations et des résistances organisées (en particulier dans le cas de la zone piétonne adjacente au grand marché de Ouagadougou).

Enfin, l'articulation nouvelles formes/nouveaux usages s'exprime par un processus complémentaire d'individualisation et de rassemblement. L'individualisation des usages de la ville a été particulièrement forte à Hanoi ces dernières années. De multiples stratégies de distinction sont en effet à l'œuvre dans les choix résidentiels, les pratiques d'achat et de

loisirs. Au même titre que les choix vestimentaires, les modes de fréquentation de la ville constituent ainsi des occasions de se positionner dans un spectre sociologique devenu beaucoup plus contrasté. Du point de vue du discours développé par les usagers, nous avons constaté la prédominance d'un jugement très positif sur ce qui est généralement considéré comme une modernisation et une civilisation de la ville et de ses citadins. Les mêmes lieux qui offrent l'occasion de ces stratégies de distinction offrent également la possibilité de nouveaux regroupements entre pairs. Les centres commerciaux et les communautés fermées à Hanoi ou le parc urbain de Ouagadougou sont ainsi des lieux de formation de groupes d'usagers, appartenant principalement aux classes moyennes. Les nouveaux espaces culturels (cinémas, scènes musicales) jouent également un rôle important dans la récréation de liens collectifs liés à des affinités de goûts et de pratiques alors que les grandes opérations de l'Etat (comme la création du monument aux héros nationaux à Ouagadougou) visant le rassemblant national, situés à l'écart des flux d'usagers, ne constituent du point de vue des usagers que des coquilles vides.

Au terme de cette recherche, Hanoi et Ouagadougou apparaissent donc clairement comme des villes mondialisées, où tant les élus, les élites économiques, les architectes et urbanistes que les citadins ordinaires composent avec des flux de plus en plus variés et intenses. Cette mondialisation suit cependant des chemins différents en raison des « politiques de branchement » différentes à ces flux. D'un côté, Hanoi se positionne avant tout dans une perspective de compétition afin d'améliorer son rang dans les classements internationaux, au risque de gaspiller ses ressources spécifiques (naturelles et culturelles) et de ne plus maîtriser son développement urbain. De l'autre, Ouagadougou, dont les ressources économiques sont beaucoup plus faibles, tente de tirer profit du développement des coopérations interurbaines et utilise stratégiquement les ressources mises à sa disposition pour pouvoir se positionner à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest.

# Bibliographie

---

- Castells, M.** 1996: *The information age: Economy, society and culture, Vol. 1: The rise of the network society*. Oxford: Blackwell.
- Chakrabarty, S.** 2000: *Provincialising Europe: Post-Colonial Thought and Colonial Difference*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Friedmann, J.** 1986: The World City Hypothesis. *Development and Change* 17 (1), 69-83.
- Gervais-Lambony, P.** 2003: *Territoires citadins: quatre villes africaines*. Paris: Belin.
- King, A.** 2004: *Spaces of Global Cultures, Architecture Urbanism Identity*. London: Routledge.
- Krätke, S.** 1996: *Stadt-Raum-Ökonomie*. Basel: Birkhäuser.
- Kunzmann, K. and Wegener, M.** 1991: The pattern of urbanization in Western Europe. *Ekistics; reviews on the problems and science of human settlements* 58 (350-351), 282.
- Lévy, J.**, editor 2008: *L'invention du monde*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Marcuse, P. and Van Kempen, R.** 2000: *Globalizing Cities. A New Spatial Order?* Oxford: Blackwell.
- Massey, D.** 1991: A global sense of place. *Marxism today* 35 (6), 24-29.
- McCann, E.** 2010: Urban policy mobilities and global circuits of knowledge: Toward a research agenda. *Annals of the Association of American Geographers* (forthcoming).
- McCann, E. and Ward, K.** 2010: Relationality/territoriality: Toward a conceptualization of cities in the world. *Geoforum* 41 (2), 175-184.
- McFarlane, C.** 2010: The comparative city: knowledge, learning, urbanism. *International Journal of Urban and Regional Research* (forthcoming).
- Nijman, J.** 2007: Introduction—comparative urbanism. *Urban Geography* 28 (1), 1-6.
- Osmont, A., Goldblum, C., Langumier, J.F., LeBris, E., Miras, C.d. and Musil, C.** 2008: *La gouvernance urbaine dans tous ses états. Analyses et propositions du groupe de réflexion sur la gouvernance urbaine*. Paris: Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.
- Rabinow, P.** 1995: *French modern: norms and forms of the social environment*. Chicago: University of Chicago Press.
- Rétaillé, D.** 2006: Comparatisme. In Lévy, J., editor, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris: Belin, 187-188.
- Robinson, J.** 2004: In the tracks of comparative urbanism: difference, urban modernity and the primitive. *Urban Geography* 25 (8), 709-723.
- Robinson, J.** 2010: Cities in a World of Cities: the Comparative Gesture. *International Journal of Urban and Regional Research* (forthcoming).
- Sassen, S.** 1991: *The global city : New York, London, Tokyo*. Princeton: Princeton University Press.
- Söderström, O.** 2012: *Tracing Urban Globalization*. (forthcoming).
- Söderström, O., Dupuis, B. and Leu, P.** 2011: Translocal urbanism: How Ouagadougou strategically uses decentralised cooperation (forthcoming).
- Söderström, O., Fimiani, D., Giambalvo, M. and Lucido, S.** 2009: *Urban Cosmographies*. Roma: Meltemi.
- Taylor, P.J.** 2004: *World city network : a global urban analysis*. London: Routledge.

**Ward, K.** 2008: Editorial—Toward a Comparative (Re) turn in Urban Studies? Some Reflections. *Urban Geography* 29 (5), 405-410.

**Ward, K.** 2010: Towards a relational comparative approach to the study of cities. *Progress in Human Geography* 34 (4), 471-487.

Version provisoire

# Table

---

## 1. TABLE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

<b><u>TABLEAU 1 : INDICATEURS D'INTEGRATION MONDIALE DU VIETNAM ET DU BURKINA FASO</u></b>	<b>8</b>
<b><u>GRAPHIQUE 1 : TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN DU PRODUIT INTERIEUR BRUT REEL (%) DU VIETNAM ET DU BURKINA FASO (1985-2008)</u></b>	<b>11</b>
<b><u>GRAPHIQUE 2 : INVESTISSEMENT DIRECT (FLUX ENTRANT) AU VIETNAM ET BURKINA FASO (MILLIONS USD), 1980-2009</u></b>	<b>13</b>
<b><u>GRAPHIQUE 3 : ARRIVEES DES VISITEURS AU VIETNAM ET BURKINA FASO, EN MILLIERS (1990-2007)</u></b>	<b>16</b>
<b><u>GRAPHIQUE 4 : ABONNEMENTS A LA TELEPHONIE MOBILE ET A INTERNET AU VIETNAM ET AU BURKINA FASO, POUR 100 HABITANTS (1997-2007)</u></b>	<b>19</b>
<b><u>TABLEAU 2 : OBJETS ANALYSES, CLASSES SELON LES TYPES URBAINS ET LES CONNEXIONS INTERNATIONALES</u></b>	<b>40</b>